

COUVRIR LES BESOINS ET SORTIR DE LA PAUVRETÉ AU QUÉBEC: UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Analyse de la consultation populaire (novembre 2005 - juin 2007)





La compilation des données et une pré-analyse ont été effectuées par Robin Couture. Marie-Claude Rose a fait l'analyse et rédigé le rapport. Le Collectif les remercie de leur précieuse collaboration.
© Copyleft Collectif pour un Québec sans pauvreté, mars 2008. Toute utilisation ou reproduction de ce texte est permise et même encouragée en citant la source. Ce document est disponible en fichier électronique sur le site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : www.pauvrete.qc.ca

Résumé

Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec : une démarche citoyenne, est une vaste consultation menée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* qui a réuni près de 4000 personnes autour d'une réflexion sur les protections sociales au Québec, entre novembre 2005 et juin 2007. Le présent document en expose les principaux résultats.

Cette démarche citoyenne s'inscrit dans la suite de plusieurs années de réflexion concertée du réseau du Collectif sur la question des protections sociales au Québec. Dans la tradition de travail du Collectif, cette consultation était l'occasion de valoriser les savoirs d'expérience des personnes, notamment des personnes en situation de pauvreté, afin de nous outiller collectivement pour cheminer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Cette vaste démarche citoyenne a posé les jalons d'une campagne politique lancée par le Collectif en novembre 2007, afin d'engager les institutions publiques et la société québécoise à renouveler le pacte social et fiscal.

La démarche comportait trois blocs de questions. Les personnes étaient invitées (1) à échanger sur ce que veut dire couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté aujourd'hui au Québec, (2) à réfléchir à un modèle de couverture publique pour en assurer la base, et (3) à discuter autour d'un scénario proposant des cibles de revenu pour couvrir les besoins et sortir de la pauvreté pour une personne seule dans le Québec de 2006, dit le scénario du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ ». Enfin, la consultation se terminait par un vote sur ce scénario.

Le scénario et le modèle de couverture publique mis au débat par le Collectif ont obtenu un appui massif. Ce qui est là, c'est un minimum incontournable et qui fait pratiquement consensus. Les personnes consultées soulèvent la nécessité de considérer la dimension qualitative et le caractère interrelié des besoins si on veut assurer des protections sociales qui offrent les possibilités de vivre dans la dignité et de sortir de la pauvreté au Québec. Elles mettent en évidence l'expérience concrète du manque, lourde de préoccupations et de conséquences, lorsqu'on vit avec les protections sociales actuelles. Les personnes revendiquent fortement une augmentation des revenus de base et une garantie de services : la santé, la formation à l'emploi, le transport en commun, l'éducation sont des préoccupations majeures. Les participantEs à la consultation apportent de nombreuses considérations responsables en regard de la hausse des couvertures sociales et du salaire minimum et mettent de l'avant des avantages, des stratégies, des réserves, des tensions que suscite le pacte social et fiscal proposé par le Collectif.

Cette vaste consultation apporte un éclairage citoyen essentiel pour réfléchir sur les protections sociales au Québec, dans un contexte où le ministre responsable de l'application de la *Loi visant* à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit recevoir des recommandations sur des seuils de pauvreté et des cibles de revenu à atteindre, et en tirer des décisions sur les protections sociales au Québec, afin de faire des pas vers un Québec sans pauvreté.

Québec, mars 2008



Collectif pour un Québec sans pauvreté 165, de Carillon, 2^e étage, local 309, Québec (Québec) G1K 9E9 Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca collectif@pauvrete.qc.ca

Table des matières

Résumé	3
I – Mise en contexte de la démarche de consultation	5
Qu'est-ce que ça dit?	6
II – Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec	7
III – Un modèle de couverture publique à rechercher	10
Qu'est-ce qui devrait être couvert par une garantie de revenu?	
IV – Les discussions autour du scénario « 12000 \$/ 20000 \$/ 10 \$ »	17
Le vote sur le scénario : 12000 \$/ 20 000 \$/ 10 \$ Les couvertures publiques : quand on creuse, les montants montent « Qu'en pensez-vous? » Arguments en faveur du scénario Les ajouts, les bémols, les stratégies Arguments contre le scénario	20 20 20 23
V – Des tensions qui traversent les débats	29
VI - Les racines de cette démarche citoyenne : une réflexion sur le pac social et fiscal	ete
Des idées de base déjà présentes dans la Proposition de loi du Collectif Un premier travail de théorie sur le pacte social et fiscal	32 33 ortie de
la pauvreté Un modèle de couverture publique	
VII – La méthode de consultation	37
Avec qui? Les outils de réponse	
VIII – Pour conclure et poursuivre	39
IX - Annexes	42



I – Mise en contexte de la démarche de consultation

« Le Collectif a entrepris ce processus à la base de consultation, de sensibilisation, de mobilisation, [pour que son réseau] s'équipe collectivement d'un savoir citoyen et d'une détermination permettant d'enclencher un mouvement vers la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté dans les protections sociales au Québec. » Trousse d'animation

« C'est bon de rêver. La démarche permet d'aspirer à un monde plus équitable qui respecte les différences et qui permet de vivre dignement. » (Outil 755)

Ce rapport présente les résultats d'une consultation déclenchée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* afin de recueillir des savoirs d'expérience sur la question de la couverture des besoins au Québec et pour prendre le pouls de la population québécoise sur ce que seraient des propositions acceptables pour revisiter les protections sociales et le salaire minimum. **Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté : une démarche citoyenne**¹ est une vaste consultation populaire qui a rejoint près de 4000 personnes partout au Québec, entre novembre 2005 et juin 2007.

C'est avec enthousiasme que le réseau large du Collectif a répondu à l'appel. Nombreux sont les personnes et les groupes qui avaient participé aux consultations pour une Proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté en 1998 et 1999, qui ont exprimé leur satisfaction de se retrouver à nouveau autour d'une réflexion collective : « Enfin, on reprend notre souffle, on recommence le dialogue », ont dit certainEs.

Pendant plus d'une année et demie, des personnes et des groupes de partout au Québec ont été invités à débattre de la couverture publique des besoins au Québec, et à y apporter leurs convictions et leurs expériences dans le cadre d'une démarche d'animation de groupe ouverte, adaptable à leur réalité et au temps disponible. La démarche comportait trois blocs de questions. Les personnes ont été conviées (1) à échanger sur ce que veut dire couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté aujourd'hui au Québec, (2) à réfléchir à un modèle de couverture publique pour en assurer la base, et (3) à discuter autour d'un scénario proposant des cibles minimales de couverture des besoins et de sortie de la pauvreté à assurer dans les protections pour une personne seule dans le Québec de 2006, dit le scénario du « 12 000 \$/ 20000 \$/ 10 \$ ». Enfin, la consultation se terminait par un vote sur ce scénario. Des outils de réponse et un bulletin de vote permettaient de noter les opinions des gens.

L'exploration faite par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* avant d'arriver à cette consultation citoyenne montrait que couvrir les besoins et sortir de la pauvreté, ce n'est pas seulement une question de chiffres. C'est aussi une question de vécu, de culture. Et l'expertise des personnes en situation de pauvreté est prérequise pour mettre ces questions en débat. Il s'agit d'abord d'un geste citoyen. Celui de penser sa société.

Se trouve ici rassemblé un savoir populaire au sujet de questions difficiles et peu débattues dans l'espace public. Qu'est-ce qu'un minimum décent pour vivre au Québec?



¹ Une version électronique de la trousse d'animation a été déposée sur le site Internet du Collectif au www.pauvrete.qc.ca//IMG/pdf/Guide besoin CQSP petit -3.pdf

Quelles sont les protections sociales nécessaires afin d'assurer une vie dans la dignité et permettre la sortie de la pauvreté? Les savoirs d'expérience sur la pauvreté et la couverture des besoins rassemblés dans le cadre de la consultation apportent un éclairage dont on ne peut faire l'économie pour réfléchir sur les protections sociales au Québec. Cette démarche citoyenne a posé les jalons d'une campagne politique lancée par le Collectif en novembre 2007, afin d'engager les institutions publiques et la société québécoise à mettre en œuvre les politiques sociales et fiscales nécessaires à un Québec sans pauvreté.

Qu'est-ce que ça dit?

Cette démarche est d'abord une prise de parole citoyenne. En effet, sa qualité principale a été d'ouvrir un espace de parole collectif où des participantEs de divers horizons et milieux sociaux ont partagé des savoirs et des expériences sur ce qu'est le minimum nécessaire pour vivre dans la dignité au Québec. Cette prise de parole est d'abord une réflexion politique et témoigne de différentes modalités du vivre ensemble. Elle est qualitative : étant donné l'hétérogénéité des types d'animation, des groupes, du temps alloué, des différentes techniques de prise de notes, du caractère individuel ou collectif de cette parole, les informations issues de la consultation donnent peu de prise à une compilation statistique.

On parlera ici de « majorité », « d'en général » puisqu'il n'est pas toujours possible de savoir avec exactitude qui parle et combien de personnes parlent à travers un *outil de réponse*. Ce que nous sommes en mesure d'affirmer, cependant, ce sont les différents points de vue qu'ont exprimés les personnes dans le cadre de la consultation, et de les faire dialoguer entre eux, d'en montrer la richesse, ainsi que les tensions. Il est également possible de constater la répétition d'une idée.

Le *vote*, par ailleurs, était un exercice différent qui donne lieu à une compilation statistique des opinions exprimées. Le bulletin de vote a été rempli uniformément par chacunE des répondantEs, qui y sont identifiéEs en tant qu'individu ou en tant qu'organisation.

Passons dès maintenant aux résultats de cette démarche de consultation. Ceux et celles qui souhaitent en savoir davantage sur les racines de cette démarche citoyenne et la méthodologie de la consultation peuvent se référer aux sections VI et VII du document. Les outils de réponse de la trousse d'animation qui ont servi à compiler la parole des participantEs, ainsi que le bulletin de vote, se trouvent en annexe.



II – Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec

« Il y a un certain nombre de fonctions qu'il nous faut assurer pour rester en vie, en santé, individuéEs, en société, avec une certaine qualité de vie. C'est ce qu'on pourrait appeler les besoins. [...] Il serait logique que la protection sociale de base permette à une personne de couvrir ses besoins essentiels. Quels sont-ils? » Trousse d'animation

« Arrêter de survivre! Vivre avec plus de pouvoir sur sa vie pour développer son plein potentiel, être reconnuE comme citoyen et citoyenne en participant activement au mieux-être de sa communauté. » (Outil 25)

Une première série de questions de la consultation a fait appel au vécu des participantEs, à leur expérience de la vie au Québec (Q. 1 à 3). « Couvrir ses besoins, sortir de la pauvreté, qu'est-ce que ça veut dire au Québec? Quelle est la différence entre les deux? » Les participantEs à la démarche ont largement répondu à ces questions d'expérience (624 outils). Voici ce qu'ils et elles ont dit.

Couvrir ses besoins, c'est vivre au jour le jour en répondant tant bien que mal à ses besoins physiques, psychologiques et sociaux. C'est vivre une vie sociale qui ne peut être compartimentée entre besoins primaires et secondaires, absolus et relatifs. « Logement, Nourriture, Vêtements, Soins médicaux et corporels, Transport, Moyen de communication, Loisirs, Éducation. » (Outil 37). Vivre la pauvreté, c'est être constamment préoccupéE. C'est consacrer beaucoup de temps et d'énergie à résoudre la gestion du quotidien. « Ne s'occuper que de cela à temps plein. » (Outil 563). On fait de son mieux pour « ne pas avoir "l'air" d'un exclu ». (Outil 32)

Couvrir ses besoins selon les participantES, c'est donc tout juste le minimum pour vivre dans la dignité au Québec, c'est tout juste se maintenir à flot. On reste dans la répétition, on fait peu de choix, on n'a pas de projet. On vit grâce aux ressources communautaires (vêtements, nourriture, aide psychologique, etc.) et ça reste stressant.

- « Avoir le minimum nécessaire pour vivre une vie normale : un gîte, 3 repas/jour, salaire juste et raisonnable, accès aux médicaments nécessaires pour conserver sa dignité. » (Outil 62).
- « Avoir assez pour se loger, se nourrir, manger, se vêtir et se déplacer. Avec un minimum de bonheur. » (Outil 102).
- « C'est apprendre à utiliser les ressources aidantes. C'est apprendre à être bougon pour les besoins essentiels. C'est restreindre ses besoins au minimum. » (Outil 176).

Pour les **familles**, couvrir les besoins c'est, en plus, voir à ce que les enfants ne soient pas hypothéqués dès leur plus jeune âge, qu'ils ne soient pas déjà des « excluEs ». Cela suppose qu'ils puissent vivre une vie d'enfants parmi les autres enfants. « Avoir ses besoins couverts c'est savoir que moi-même et mes enfants vont manger à leur faim, avoir un chez eux digne, ne pas avoir froid l'hiver et pouvoir avoir accès à tous les outils nécessaires à leur développement personnel pour devenir des personnes épanouies. » (Outil 140). « École, garderie, fêtes d'enfant, activités, manuels scolaires, Internet, qualité de l'éducation. » (Outil 527).



Sortir de la pauvreté, c'est vivre le présent sans angoisse, pouvoir se projeter dans le temps, avoir des projets, pouvoir planifier. C'est une question de choix et de dignité : « C'est quand la couverture des besoins ne prend pas tout ton temps, capacité de choisir. » (Outil 35). C'est la possibilité de vivre moins de stress et d'anxiété. C'est retrouver un pouvoir sur sa vie : on parle de choix, de pouvoir, d'autonomie.

- « Ne pas subir de "contrôle social". » (Outil 388).
- « Pouvoir faire des choix, ne pas vivre qu'au jour le jour = projet. Avoir droit à des plaisirs (sorties, loisirs). Fierté, indépendance, ne pas vivre l'exclusion sociale. » (Outil 148).

On parle de services publics universels qui procurent de la dignité. Certains en ont assez des banques alimentaires et autres services de dépannage qui les gardent dans une consommation marginale. « Devenir autonome, ne plus être dépendant d'organismes sociaux. » (Outil 39).

Sortir de la pauvreté c'est prendre sa place, s'intégrer au monde, se sentir reconnuE comme unE citoyenNE à part entière. « Donner les ressources financières, humaines, matérielles pour sortir les gens de l'exclusion, afin de reprendre le pouvoir sur leur vie et de réintégrer la société. » (Outil 46). Pour plusieurs, sortir de la pauvreté, c'est travailler. Il faut avoir accès à une éducation, à la mobilité et à des formations qui permettent d'occuper des emplois correspondant aux habiletés de chacunE et offrant des salaires décents.

- « Création d'emplois moyen de transport emplois justement rémunérés possibilité d'une formation adéquate. » (Outil 71).
- « Sortir de la pauvreté est une question de conscience personnelle et de disponibilité d'emploi pour les compétences de chacun. » (Outil 315).

La différence entre couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté? C'est une ouverture sur l'avenir, une ouverture sur l'autre. C'est enfin avoir du temps, aussi paradoxal que cela puisse paraître, car « il faut arrêter d'avoir peur de manquer de l'essentiel pour vivre. » (Outil 394). La différence entre couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté, c'est la possibilité de respirer, de sortir de l'angoisse, de s'intégrer au monde. C'est avoir un horizon.

- « C'est que sortir de la pauvreté permet de rêver, d'avoir des projets, de retrouver la confiance et l'estime de soi, mais avec le montant actuel, on ne fait que "courir après sa queue". » (Outil 525).
- « La première question [couvrir ses besoins] c'est vivre en morts vivants. Survie. La deuxième question [sortir de la pauvreté] c'est vivre et être rentable pour la société. Vie. Autonomie. » (Outil 491).
- « Ça veut dire être en mesure de subvenir à ses besoins de façon autonome. Ça veut dire retrouver la dignité et le sentiment de fierté en entretenant des relations plus égalitaires avec son entourage. Ça veut dire également pouvoir retrouver la joie de vivre et être moins jugé, vivre en meilleure santé, accéder à une certaine paix intérieure, faire preuve d'une plus grande ouverture aux autres et être en mesure d'aider et de s'entraider. » (Outil 25).



- « Augmentation des ressources pour satisfaire le "maintien", avoir des ressources pour favoriser le "développement" (loisirs, culture, utilité sociale, etc.). » (Outil 44).
- « On sort de la pauvreté. Acteur de notre vie. » (Outil 543).
- « Moins de problèmes de santé (physique et mental; valorisation; se réaliser; liberté de choix; plus de loisirs; ne pas se sentir rejeté (à l'écart); vie plus normale; plus de confiance; plus d'outils. » (Outil 19).
- « Passer du débit au crédit = contribution à la société = citoyen actif non pas être débiteur de la société. » (Outil 353).

Et malgré tout, sortir de la pauvreté, ce n'est pas encore avoir l'assurance de ne pas y retomber. Ça reste précaire. « Réussir à combler nos besoins sans toutefois avoir de surplus. Cela cause le constant danger de sombrer dans la misère. » (Outil 40). Il y a un aspect qualitatif tant à la couverture des besoins qu'à la sortie de la pauvreté et on voit bien que le passage hors de la pauvreté est graduel. On voit aussi que les participantEs font une nette distinction entre la sortie de la pauvreté et la couverture des besoins.

Ce qui ressort par ailleurs, ce sont les **expériences concrètes du manque**, de l'absence, de la carence, qu'entraînent les montants actuels de protection sociale. À 548 \$ par mois en 2007, les besoins sont sévèrement à découverts. Il faut se fier à son réseau, se débrouiller. On parle de tout ce temps accaparé en calculs et à la quête de services pour répondre à ses besoins élémentaires. Plus que d'inconfort, les personnes parlent d'une permanente urgence associée au fait d'être en situation de pauvreté. On doit se soucier de chaque dollar et on est constamment dans l'inquiétude. « We NEED these things to live and in many situations we don't have the money to afford all these things. And this comes to organizations to help meet the needs - food banks - clothing center. » (Outil 92).

« Manger, se loger, chauffage, habillement de base à tout le moins, être au moins capable d'avoir une passe [d'autobus] et quelques activités pour ne pas devenir fou. » (Outil 159).

Dans le sens du vocabulaire des droits de la personne, on parle de **dignité et d'indignation** devant des conditions de vie inacceptables. « *Comment vivre sa situation* de pauvre sur l'assistance sociale? D'abord, c'est un combat contre la maladie, la haine de la population, l'arrogance des agents de Bien-être social et lutter contre la mentalité "que c'est ta faute si tu es un assisté social". » (Outil 315).

Ainsi, assurer la couverture des besoins au Québec, ce n'est pas seulement se nourrir et se loger. C'est aussi avoir une fenêtre sur sa société. La parole des personnes consultées permet de creuser la dimension qualitative des besoins. Ce qui ressort fortement des réponses analysées :

✓ L'interdépendance des besoins : il faut s'occuper de l'existentiel et de la dignité en même temps que du matériel. « Les besoins se couvrent dans une globalité et de façon entrelacée. Campagne d'éducation à la solidarité. » (Outil 670).



² Traduction libre de la citation « *Nous avons BESOIN de ces choses pour vivre et, dans plusieurs cas, nous n'avons pas l'argent suffisant pour nous les payer. Il revient aux groupes communautaires de répondre aux besoins – banques alimentaires, friperies, etc.* » (Outil 92)

- ✓ Parmi les besoins essentiels, on nomme la possibilité de communiquer avec les autres, d'être dans le monde, de se divertir. Il y a aussi la sécurité et le besoin de bien dormir. « Éducation, soins de santé, transport, loisirs, réseau social, réseau communautaire, réalisation personnelle, sommeil, repos. » (Outil 347).
- ✓ La vie à l'aide sociale, ce n'est pas des vacances. C'est l'insécurité, la précarité, les incessantes préoccupations que suppose vivre avec une prestation de 548 \$, 664 \$ ou 849 \$ par mois en 2007. « S'essouffler à courir après le nécessaire, s'inquiéter à trouver un moyen "in extremis" pour survivre. » (Outil 102).

III – Un modèle de couverture publique à rechercher

« En mars 2005, Louise Arbour, Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pose une grave question lors d'une conférence à Québec : " Sommes-nous prêtEs à libérer nos concitoyenNEs du besoin?" La question est claire. Nos États ont signé des Déclarations et des Pactes internationaux qui reconnaissent notre commune égalité et liberté en dignité et en droits. Mais tout ceci n'est que du vent tant qu'il n'y a pas de résultats concrets en suite de ces engagements. Une autre tendance voudrait limiter le rôle des États à la couverture des besoins minimaux nécessaires à la survie dans une société de marché sans invoquer notre commune égalité en droits, ce qui conduit inévitablement à des discriminations. Il faut relier les droits et les besoins. » Trousse d'animation

Dans un deuxième temps de la démarche, les participantEs ont été appelés à réfléchir « à quoi pourrait ressembler une protection sociale garantissant un niveau adéquat de couverture des besoins pour tout le monde ». Dans la trousse d'animation, le Collectif a proposé un modèle de couverture publique et invité les groupes à l'enrichir et à le compléter. Dans l'Outil 1 abrégé (Q. 4), les personnes ont donné un avis global sur le modèle mis au débat (485 outils). Dans l'Outil 1 (Q. 5 à 21), les participantEs ont également fait l'exercice concret d'établir une liste détaillée des besoins à couvrir pour une personne qui vit au Québec en 2005-2006, en chiffrant la part de revenus et/ou en nommant la garantie de services nécessaires (322 outils).

Le modèle de couverture publique mis au débat par le Collectif fait le lien entre les besoins, la dignité et les droits. Ce modèle tient compte de ce qui devrait être couvert par une certaine garantie de revenu et de services. Au cœur du modèle proposé, il y a la prétention que la base des besoins est la même pour tout le monde, ce qui devrait conduire à une même couverture de base, contrairement au système d'aide sociale actuel qui introduit des discriminations selon l'aptitude au travail (avec contraintes sévères, avec contraintes temporaires, ou sans contraintes à l'emploi). En plus des besoins habituellement considérés, cette couverture prévoit d'inclure une part pour l'épargne, une part pour les imprévus et une « part de rêve ». Par ailleurs, en plus de la couverture commune à touTEs, le modèle prévoit des compensations pour les limitations fonctionnelles lorsque celles-ci imposent des coûts ou adaptations supplémentaires comme du transport adapté, des orthèses, des prothèses, des accès, etc. La proposition maintient – tout comme l'usage en cours à l'aide sociale - une couverture distincte pour certains besoins spéciaux ponctuels (déménagements, funérailles, etc.).

Dans les réponses analysées, les gens sont généralement à l'aise avec ce modèle de couverture publique. Les répondantEs souhaitent que le Collectif travaille dans le sens d'un pacte social et fiscal qui comprenne une certaine garantie de revenu et un niveau de



services collectifs. « Ce débat est nécessaire parce qu'une société qui génère de l'exclusion sociale et économique ampute chaque citoyen et citoyenne de sa capacité de contribuer au bien-être de la collectivité. Ce modèle propose de réunir les conditions nécessaires pour soutenir les personnes en situation de pauvreté dans leur parcours afin d'assurer leur participation à la société. Par ailleurs, les priorités dans les dépenses publiques devraient tenir compte de la préoccupation de lutte à la pauvreté de la population. » (Outil 25)

L'exercice de l'énumération détaillée des besoins

À partir de leur connaissance de la réalité et tenant compte des possibilités économiques de la société, les gens ont établi, individuellement ou en groupe, une liste de besoins qui devraient être couverts, au moins jusqu'à un certain niveau, soit par des revenus, soit par des services. Ils ont ensuite mis des montants mensuels à allouer à ces besoins et identifié des services publics nécessaires pour les garantir.

Cette partie de la consultation a permis de recueillir des savoirs empiriques sur les différents besoins que l'on veut combler pour vivre dignement au Québec et sur ce qu'il en coûte pour les couvrir. La plupart des personnes ont fait l'exercice en réfléchissant à ce qu'est un revenu minimum nécessaire pour vivre dans la dignité au Québec et les participantEs ont noté à maintes reprises qu'il s'agissait d'un minimum et que ces montants devaient être indexés au coût de la vie chaque année pour qu'ils soient suffisants.

- L'opinion générale tourne autour de l'idée que la couverture des besoins d'une personne seule est atteinte dans le Québec de 2007 autour de 14 000\$ 15 000 \$ par année. Il faut voir dans cet estimé un chiffre récurrent, de l'ordre de la médiane des réponses plutôt que de la moyenne. C'est-à-dire que c'est « la réponse du milieu » : la moitié des réponses sont plus élevées, l'autre moitié plus basses. La méthode utilisée pour recueillir la parole des gens ne permettait pas d'établir une moyenne exacte. Il s'agit d'une tendance forte qui s'exprime quelque part entre deux autres tendances. D'une part, les estimés les plus bas, autour de 8000\$, sont venus de personnes qui ont plutôt ventilé et rationalisé au maximum un niveau de revenu comme celui que procure actuellement l'aide sociale en mettant en évidence toute la panoplie des services communautaires et publics gratuits qu'il faut trouver pour en compenser l'insuffisance (nourriture, vêtements, meubles, aide au logement, etc.). D'autre part, les estimations les plus hautes ont conduit à des montants autour de 30 000\$ par année.
- ✓ Dans leurs calculs, nombreux sont ceux qui ont fait leur budget en incluant une « part d'imprévus » (par exemple, remplacer un électroménager réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse), mais en n'accordant pas de « part de rêve » ou de « part d'épargne » tel que suggéré dans le modèle de couverture du Collectif. Il faut donc compter que les montants proposés ont en général été plutôt sous-évalués que surévalués.
- ✓ Les personnes s'entendent pour dire qu'à couvrir ainsi ses besoins, on ne sort pas de la pauvreté. On parle du minimum acceptable pour vivre dans la dignité au Québec.



✓ Enfin, il est à noter que ces montants s'apparentent à la Mesure du panier de consommation (MPC)³, qui est de 13 267\$ en 2007.

Qu'est-ce qui devrait être couvert par une garantie de revenu?

Il y a eu des écarts notables dans la façon d'estimer le revenu à allouer mensuellement pour couvrir les besoins que les participantEs avaient identifiés⁴. On parle ici d'une base de besoins communs, sachant qu'ils varient nécessairement d'une personne à l'autre selon l'endroit où on demeure, son état de santé, sa situation particulière, ses activités, ses goûts, etc. Le transport est le poste budgétaire qui présente les plus grandes variations, les gens qui vivent en ville allouant généralement le prix d'une carte mensuelle d'autobus, alors que ceux qui vivent en milieu rural et dans les petites localités ont compté le prix de l'entretien d'une voiture nécessaire pour pouvoir se déplacer. Ce sont les montants médians qui sont ici présentés.

Besoins mentionnés pour une personne seule	Nombre d'outils	Montants mensuels
Ameublement et équipements	64	50 \$
Assurances	175	40 \$
Chauffage / éclairage	180	80 \$
Communications	236	55 \$
Éducation	224	70 \$
Épicerie	322	250 \$
Logement (loyer seulement)	191	400 \$
Logement (incluant chauffage, électricité, etc.)	139	450 \$
Loisirs	248	60 \$
Produits d'hygiène / soins	109	45 \$
Santé	303	50 \$
Transport	300	100 \$
Vêtements	307	60 \$
Autres (quincaillerie, papeterie, frais bancaires, cadeaux, timbres, etc.)	185	50 \$

20

Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec Page 1

³ La mesure du panier de consommation, établie par Statistique Canada, indique le montant nécessaire pour couvrir ses besoins de base, à l'exclusion des soins de santé et des médicaments.

⁴ Dans le cadre de la consultation, les personnes et les groupes ont eux-mêmes identifiés les besoins qu'ils ont associés soit à un montant ou à un service public, ou aux deux. Aux fins de l'analyse, les besoins énumérés dans l'exercice du budget ont ensuite été regroupés par catégories : alimentation, ameublement, assurances, chauffage/électricité, communication et information, éducation, logement, loisirs, produits d'hygiène, santé, transport, vêtements et autres.

Qu'est-ce qui devrait être couvert par une garantie de services?

Les gens consultés sont massivement d'accord pour dire que la couverture des besoins au Québec est intimement liée aux **services publics**. On insiste sur l'importance de maintenir et d'améliorer les services publics, afin d'avoir une qualité de vie. On rappelle également que c'est dans cet esprit qu'ont été établis les montants d'une garantie de revenu dans le cadre de l'exercice du budget. « Il est essentiel de s'assurer que les programmes (HLM, etc.) demeurent et que les médicaments, lunettes, dentiste soient entièrement couverts. » (Vote 256).

Voici les services publics, ou perçus comme tels, qui ont été identifiés pour répondre aux besoins :

- Soins de santé élargis (médicaments, orthèses, prothèses, dentiste, santé mentale)
- Transport en commun
- Logements sociaux
- Éducation
- Formation à l'emploi
- Communication et accès à l'information
- Garderies publiques
- Ressources d'aide (psychologique, juridique, aide à domicile)
- Loisir et culture
- Services communautaires (aide alimentaire, friperies, défense des droits)
- Assurances (SAAQ, santé, etc.)
- Environnement sain (eau, air)

Parmi les services identifiés, les soins de santé, le transport en commun, le logement social, l'éducation, de même que la formation à l'emploi sont revenus très souvent. Les participantEs disent également que la possibilité de s'informer, de communiquer, de se divertir, d'être assuréEs sont aussi des éléments indissociables pour couvrir ses besoins au Québec. Dans le cas plus spécifique des **familles**, on mettra particulièrement l'accent sur la nécessité d'avoir un logement stable, sécuritaire et digne, d'avoir accès à des assurances, à du transport, et à des loisirs pour les enfants.

On peut voir dans la liste des besoins établie par les personnes qu'il y a de nouvelles exigences pour faire partie de la société québécoise actuelle, comparativement à il y a quelques décennies, notamment depuis la première loi d'aide sociale en 1967. Les personnes mettent de l'avant que la possibilité de se déplacer est une condition nécessaire pour avoir accès aux ressources de la société québécoise et pour en faire partie. Le transport permet d'accéder aux ressources, de recevoir des services de santé, de bénéficier de services communautaires (alphabétisation, aide alimentaire, défense des droits, etc.). C'est un passage obligé pour le travail et la formation, pour avoir une vie sociale et des loisirs. Sans accès au transport, c'est le cercle vicieux de la pauvreté. « On devient fou ». Le manque de transport est un facteur décisif d'isolement. Les personnes consultées nous disent également que l'accès au câble et l'accès à l'internet constituent des fenêtres sur le monde d'aujourd'hui, et parfois les seuls loisirs possibles. Ce ne sont pas des luxes, nous disent de nombreux participantEs, mais bien des conditions importantes pour faire partie de sa société, se tenir au courant, se divertir. « Le câble, c'est mon accès à l'information et mon loisir. » (Outil 394).



Il est frappant de constater que les droits à un environnement sain, à de l'eau potable et à un air de qualité sont revendiqués en tant que services publics essentiels, des enjeux qu'on aurait encore jusqu'à récemment associés à des revendications des pays du Sud. « Assurer à tous les humains la satisfaction de leurs besoins essentiels c'est à dire, de la nourriture et de l'eau de qualité et en quantité suffisante, un logis, des vêtements, un environnement sain, l'accès à une éducation gratuite, la possibilité de jouir de la vie. » (Outil 757)

Parmi les besoins, certains nomment aussi l'importance d'un **réseau social** : on identifie la sécurité, les besoins affectifs. Les groupes communautaires apparaissent souvent à la fois comme ressources pour des services et comme lieux d'appartenance

Et la couverture des besoins selon les territoires? CertainEs estiment que le coût de la vie est plus ou moins le même d'un endroit à l'autre, alors que d'autres considèrent que la vie en région est plus chère. Quoi qu'il en soit, les gens qui vivent en région, lorsqu'ils établissent le montant minimum pour vivre, l'estiment à quelques milliers de dollars de plus que les gens qui vivent dans des centres urbains. Ils font le calcul qu'à défaut de transport en commun, de logements sociaux, de l'accès à certains spécialistes etc., on a besoin de plus d'argent pour vivre. Sans services publics adéquats en région, c'est le cercle vicieux de la pauvreté qui se poursuit. Revient notamment le problème de se déplacer. « Moi je suis sur le B.S., y veulent que j'trouve un emploi, mais y veulent pas que j'aie de char, je dois trouver du monde sur le chemin qui veulent bien m'prendre. » (Outil 416)

Le modèle de couverture publique du Collectif proposait d'inclure dans la garantie de revenu une possibilité d'accéder à l'épargne, de faire face aux imprévus et d'avoir accès à une « part de rêve ». Il est généralement convenu par les participantEs qu'une couverture minimale des besoins doit offrir un montant pour une « part d'imprévu ». Pour plusieurs, c'est l'équivalent d'une petite assurance. Étant donné les conditions de vie précaires et la difficulté d'avoir accès au crédit quand on est en situation de pauvreté, les imprévus sont une source constante d'inquiétude. « On vit toujours dans l'imprévu. Vieille laveuse, sécheuse, etc. » (Outil 34). « Meubles qui brisent, maladies, taxi au lieu du métro ou autobus. » (Outil 639). On convient également que cette couverture devrait permettre d'éviter « le zéro de liquidité », à savoir de se retrouver avant la fin du mois sans un sou.

Pour ce qui est de la « part d'épargne » et de la « part de rêve », elles ne font pas consensus. Beaucoup estiment que dans la société québécoise, il est essentiel d'allouer une part d'épargne et une part de rêve si on veut permettre aux gens de couvrir leurs besoins et de vivre dans la dignité. « La part du rêve = projet d'avenir, élargir ses horizons, d'être capable de contrer les imprévus, épargne = autonomie, fierté personnelle, confiance en soi. » (Outil 92). Quand on n'en convient pas ou qu'on hésite à le faire, c'est parce qu'on se demande s'il y aurait lieu de déterminer les «vrais» besoins et si le modèle n'est pas trop généreux, compte tenu que l'endettement du ménage moyen est désormais prépondérant sur son épargne. Des salariéEs ont évoqué qu'eux-mêmes n'arrivaient pas à se sortir de l'endettement et à faire des économies, encore moins à dégager une part pour le rêve. «Financièrement la société n'est pas encore rendue là à



mon avis, la classe moyenne qui travaille à temps plein pour joindre les deux bouts ne réussit même pas à pouvoir se permettre de l'épargne, des imprévus et du rêve.» (Outil 346).

À cette étape-ci de la consultation, les écarts qui peuvent exister entre les conditions de vie en situation de pauvreté et dans la classe moyenne se sont fait plus fortement sentir. La notion de « part de rêve » proposée par le Collectif prend des couleurs très différentes selon les situations socio-économiques. Des personnes en situation de pauvreté ont parlé de la possibilité d'entretenir un animal de compagnie ou d'acheter un billet d'autobus pour aller voir un membre de la famille ou unE amiE, allouant parfois aussi peu que 7\$ ou 10\$ par mois à cette part de rêve. De toute évidence, les salariéEs au milieu ou en haut de l'échelle et les personnes en situation de pauvreté n'envisagent pas leurs rêves de la même façon. Cela a engendré un problème de langage où les mots n'ont plus le même sens.

Le principe d'une couverture spécifique des **besoins spéciaux ou ponctuels**, qui existe déjà dans le système d'aide sociale actuel, fait l'unanimité. Parmi les besoins à couvrir, on identifie entre autres la couverture des « *déménagements*, *incendie*, *décès*, *juridique* » (Outil 70).

Enfin, au cœur du modèle de couverture publique, le Collectif proposait **d'abandonner les catégories sur la base de l'aptitude au travail** et de penser de nouvelles façons pour compenser les limitations fonctionnelles. Les personnes et les groupes qui répondent à cette question (127 outils) sont en grande majorité d'accord pour en finir avec les catégories aptes/inaptes dans l'attribution des prestations d'aide sociale. On est d'accord pour que les mêmes besoins soient reconnus à tous et toutes, et que des compensations pour limitations fonctionnelles soient octroyées en plus. « *J'aime beaucoup l'idée que vous invoquez d'enlever les préjugés en proposant un montant de base égal à tout le monde.* » (Outil 40). On parle, de plus, de services publics pour compenser les limitations fonctionnelles : transport et environnement adapté, accessibilité aux loisirs et aux activités publiques pour les personnes handicapées, orthèses, prothèses, fauteuils roulants, support médical pour handicap physique ou mental, soins à domicile.

Retour sur l'exercice d'énumération détaillée des besoins

Au dire des animateurEs, plusieurs participantEs ont trouvé l'exercice complexe, puisqu'il s'agissait non seulement de s'entendre sur ce que sont les besoins à combler quand on vit au Québec, mais qu'il fallait également réfléchir à cette couverture en terme de revenu ET de services. Ces questions ont suscité beaucoup de débats et souvent il n'y avait pas suffisamment de temps pour aller au bout de la discussion.

C'est une réflexion complexe à laquelle se sont prêtées les personnes, avec toute l'audace, tous les doutes et les tensions que soulève la question du manque dans une société d'abondance. Qu'est-ce qu'un minimum acceptable pour vivre dans le Québec d'aujourd'hui? Réfléchir au minimum pour vivre peut être embêtant à la fois pour certainEs qui n'ont jamais connu le manque ou qui en ont perdu le sens, et pour d'autres qui vivent en permanence dans le manque et qui n'arrivent plus à en décoller. Il y a des



besoins dont on ne prend plus conscience lorsqu'ils sont comblés, tels qu'un habitat sécuritaire, assouvir la faim, se reposer, etc. Il y a un confort auquel on n'ose pas aspirer quand on vit constamment dans la privation. Entre le manque de certainEs et l'abondance des autres, il y a une zone grise très peu souvent raisonnée dans notre société et qui fait la richesse des savoirs recueillis dans le cadre de cette consultation sur les besoins.

Le Québec est une société où existe une grande incitation à la consommation. Les personnes qui ne vivent pas dans le manque ont tendance à ne percevoir que la dimension relative des besoins qui gonflent sans cesse. On met de l'avant que les besoins et les dépenses pourraient ne pas avoir de fin et que la question des limites restera toujours à l'ordre du jour, peu importe les niveaux de revenu, avec le défi constant d'équilibrer son budget. Cependant, on tend à évacuer de cette discussion que s'il n'y a peut-être pas de plafond aux besoins, il y a par ailleurs un plancher. Des participantEs de la consultation notent que des gens au Québec connaissent le manque, qu'il n'est pas abstrait et qu'il faut un minimum pour vivre dignement dans la société d'aujourd'hui. Une participante en situation de pauvreté souligne : « En fait dans la vie il y a les essentiels et le confort. Les gens confondent le luxe, le confort et l'essentiel. Comme les gens « paient pour nous », on subit les préjugés. » (Outil 9).

Plusieurs participantEs notent par ailleurs que les comportements budgétaires varient d'une personne à l'autre et ne dépendent pas de la position dans l'échelle du revenu. « Ce n'est pas une question de revenu, c'est une question d'éducation. »

On voit que l'absence d'une réflexion sur les « escaliers » - l'escalier du bas qui descend et l'escalier du haut qui monte – (voir section VI) empêche de bien réfléchir sur la couverture des besoins. On ne s'autorise plus à distinguer les conditions sous-jacentes à une « consommation responsable » et on va parfois jusqu'à parler de « simplicité volontaire » pour des gens qui ont peu de liberté de choix quand vient le temps de répondre à leurs besoins.



IV – Les discussions autour du scénario « 12000 \$/ 20000 \$/ 10 \$ »

« En nous rappelant qu'une protection de base comme l'Aide sociale devrait couvrir les besoins essentiels et qu'un salaire minimum à plein temps devrait permettre à une personne de sortir de la pauvreté, oserons-nous indiquer un niveau minimum qui devrait être garanti dans le pacte social et fiscal?» Trousse d'animation

Au cours de l'année qui a précédé la consultation, les paramètres d'un scénario se sont dégagés assez clairement parmi les membres du Collectif : 12 000 \$ par année pour la couverture des besoins, 20 000 \$ par année pour la sortie de la pauvreté, et 10 \$ l'heure pour le salaire minimum. « Il faut bien comprendre qu'il s'agit non de chiffres précis et figés, mais d'un ordre de grandeur pour un équilibre à construire. L'idée ici est de voir si cet ordre de grandeur peut devenir un objectif acceptable dans la société québécoise et non d'aller dans les détails précis des montants. La référence est pour l'année 2006. » (Trousse d'animation) Aux fins de la consultation, la proposition d'un pacte social et fiscal a été expliquée aux participantEs et illustrée par une affiche didactique.

Ce troisième bloc de questions invitait le groupe à réfléchir aux avantages et aux inconvénients du scénario « 12 000\$/20 000\$/10\$ ». Dans l'Outil 1 abrégé, les groupes ont répondu à la question « Qu'en dites-vous? ». Dans l'animation pas à pas, les groupes ont de plus réfléchi aux pour et aux contre, ainsi qu'aux impacts potentiels sur la société québécoise d'un tel scénario. Il est à noter que les deux blocs de questions précédentes amenaient les gens à s'habiliter à répondre en connaissance de cause.

Un volet important de la consultation consistait enfin à voter sur la proposition du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ ». Dans une très forte majorité, les personnes et les groupes ont appuyé la démarche du Collectif et voté en faveur du scénario. Voyons d'abord les résultats du vote, pour revenir ensuite aux avantages et aux inconvénients que les participantEs ont attribués au scénario.

Le vote sur le scénario : 12000 \$/ 20 000 \$/ 10 \$

« Retenons bien que la question ne fixe pas le plafond. La question permet d'indiquer que "ça devrait au moins être autour de ça". » Trousse d'animation

«C'est correct - complet - c'est l'idéal, mais aussi le minimum. » (Outil 524)

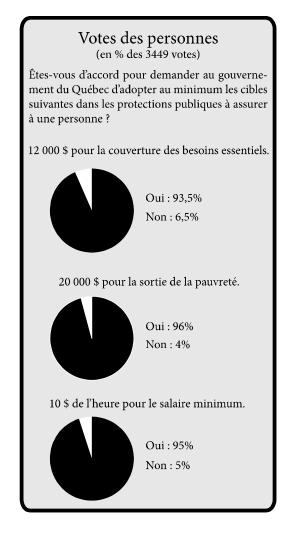
La consultation Couvrir les besoins, sortir de la pauvreté: une démarche citoyenne se terminait par un vote sur le scénario « 12000 \$/20000 \$/10 \$ » proposé par le Collectif. « Êtes-vous d'accord pour demander au gouvernement du Québec d'adopter au minimum les cibles suivantes pour les protections publiques à assurer à une personne? » Alors que le reste de la démarche était ouvert et en construction, ce vote faisait aboutir la réflexion vers un point focal, afin de servir au travail politique. Les participantES étaient appelés à voter sur chacun des chiffres du scénario.

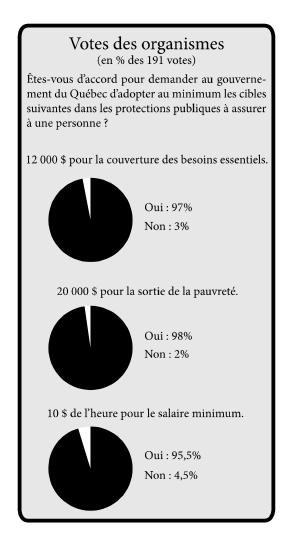
Le bulletin de vote était conçu pour servir soit à un vote individuel, soit à un vote formel d'organisme. (*Voir en annexe*) Les deux types de votes ont fait appel à des processus



différents et les bulletins ont été compilés en conséquence. Les votes de personnes se sont le plus souvent déroulés au terme de l'animation de la consultation. Les votes d'organisme ont fait appel à un processus plus formel, le vote a en général été fait par une instance décisionnelle et il n'était pas nécessairement lié à une animation. Il était possible de préciser et de qualifier le vote dans des cases prévues à cet effet; quelques milliers de commentaires sur les votes ont ainsi été recueillis.

Les personnes et les groupes ont **voté massivement en faveur du scénario**. Ce qui est là, c'est **un minimum incontournable qui fait presque consensus**. 3670 votes⁵ ont été compilés sur le scénario.





La consultation a recueilli 3449 votes de personnes à travers le Québec. La proposition du 12 000 \$ par année pour la couverture des besoins a été accueillie favorablement à **93.5** %, le 20 000 \$ pour sortir de la pauvreté à **96** % et le 10 \$/ l'heure pour le salaire minimum à **95** %. Par ailleurs, il faut noter que les votes contre les montants du scénario proposé ont des significations divergentes. Parmi les personnes qui ont voté « non » au

5



⁵ Parmi ces votes, 3449 sont des votes d'individus, 191 des votes d'organismes. 30 votes ne sont pas identifiés et n'ont pas été retenus dans la présente compilation.

12 000 \$ et au 20 000 \$, 1 personne sur 3 a commenté son vote en disant que le refus était motivé par l'insuffisance du montant. Parmi les votes « contre » le 10 \$/ l'heure, ce sont 2 personnes sur 5 qui précisent que le montant est trop faible.

Il y a eu 191 votes formels d'organismes sur le scénario. Il s'agit d'un nombre significatif de votes, puisqu'ils ont été pris par des conseils d'administration ou lors d'assemblées générales et représentent une quantité importante de membres et de groupes, notamment plusieurs regroupements nationaux. La proposition de 12 000 \$ par année pour la couverture des besoins a été accueillie favorablement à 97 %, celle de 20 000 \$ pour sortir de la pauvreté à 98 % et celle de 10 \$/ 1'heure pour le salaire minimum à 95.5 %. Ici, comme dans le cas des votes individuels, quelques votes contre sont circonstanciés en indiquant qu'il s'agit de montants insuffisants.

Ainsi, pour une très grande majorité des répondantEs, la couverture de 12 000 \$ par année est un minimum. Et plusieurs estiment qu'elle est sous-évaluée : « Suite à l'exercice sur les besoins essentiels, il m'apparaît que 12 000 \$ n'est pas suffisant. » (Vote 321). « Le 1000 \$ par mois ne semble pas couvrir les besoins essentiels pour une personne seule vivant dans une société moderne, la société québécoise. Cela n'assure pas la capacité de cette personne de 1.rester en santé 2. Rester en relation avec les autres 3. Vivre dans une région dépourvue de transport en commun 4. Se loger dans un confort relatif 5. De réintégrer le marché du travail. Le montant nécessaire serait plus près du 1200 par mois [14 400 \$ par année]. » (Outil 2)

Nous verrons plus loin qu'une majorité de personnes soulignent que les cibles du scénario ne sont pas assez élevées, mais que le scénario proposé par le Collectif est néanmoins stratégique, compte tenu des gains que les participantEs estiment possibles d'obtenir dans la conjoncture politique et sociale actuelle. On accepte notamment la cible de revendication de 12 000\$, en autant qu'elle soit accompagnée des services publics adéquats. Cependant, les répondantEs évaluent en moyenne que la couverture des besoins au Québec, se situe plutôt autour de 14 000 – 15 000\$ par année. Il faut aussi dire que les chiffres du scénario qu'a proposé le Collectif en 2005 sont basés sur des statistiques de 2003 et 2005.

D'autre part, un salaire minimum à au moins 10\$ l'heure fait consensus. Et pour plusieurs, ça ne vaut que si on travaille à temps plein. « Je suis sceptique pour le salaire minimum parce que pas assez de job à 40 h semaine. Même à 10\$/h la vie reste précaire. » (Vote 85). Plusieurs personnes parlent de 12\$/ l'heure pour le salaire minimum, en notant qu'il y a eu une hausse importante des emplois précaires et à temps partiel dans les 25 dernières années.

Bref pour plusieurs, ce scénario « c'est un mini-minimum ». (Outil 299) « C'est un minimum. 12 000 \$ c'est peu. Travailler 40h/semaine pour 20 000 \$ par année, ça ne donne pas tellement de qualité de vie. » Il semble que la citation qui suit résume l'avis d'une part significative des répondantEs : « Peut-être qu'un idéal plus ambitieux de 14 000 \$ - 22 000 \$ - 12 \$ serait encore mieux » (Vote 295).



Les couvertures publiques : quand on creuse, les montants montent

Faire l'exercice pratique de détailler les besoins pour établir un budget s'est avéré un outil de sensibilisation important pour les personnes qui ont participé à la consultation. Il a permis de saisir un peu mieux de la réalité de la vie avec les prestations d'aide sociale actuelles. Plusieurs soulignent la richesse qu'a constituée cet exercice pour prendre la mesure d'un niveau décent de couverture des besoins quand on vit au Québec. « Après réflexion ce qui me semblait "utopique" compte tenu de l'actuelle répartition de la richesse collective québécoise, dans le concret quotidien du coût de la vie devient l'indispensable pour assurer un minimum de justice sociale. » (Outil 79)

Par ailleurs, si un petit nombre de répondantEs étaient réticentEs face au modèle de couverture élargie des besoins proposé par le Collectif (incluant une part d'imprévu, d'épargne et de rêve), une majorité de ces personnes et de ces groupes ont voté en faveur des montants proposés dans le cadre du scénario « 12000 \$ /20000 \$ /10 \$ ». Il s'est avéré que les chiffres mis de l'avant par le Collectif sont beaucoup plus modestes que ce que ces personnes avaient elles-mêmes calculé.

Enfin, quand des personnes et des groupes consultés estiment que 12 000\$ par année à l'aide sociale c'est trop, ce qui correspond à une très faible proportion des répondantEs, c'est qu'on estime que l'enjeu n'est pas tant une question d'argent, mais plutôt de mettre les personnes en mouvement ou d'améliorer l'offre de services aux personnes. « Offrir du soutien, de l'aide, éduquer, diriger afin de remettre les gens dans la société et non les prendre en charge financièrement. » (Outil 347). Il est intéressant de noter que ces participantEs n'ont généralement pas fait l'exercice de dresser et de chiffrer la liste des besoins à couvrir pour vivre au Québec dans le cadre de l'exercice du budget. (Outil 1, Bloc B)

« Qu'en pensez-vous? »

Il s'agit d'une question citoyenne. Les personnes consultées ont commenté le scénario proposé, l'appuyant, l'amendant, signalant des tensions qui existent entre l'organisation actuelle de la fiscalité au Québec et le scénario du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ ». Les gens sont réalistes, connaissent la réalité du Québec, prennent la mesure de la préparation nécessaire pour enclencher un travail politique sur le modèle de couverture publique et le scénario proposés par le Collectif. D'emblée, les participantEs soulignent que le scénario va à contre-courant du discours dominant. Ils et elles rappellent le travail exigeant à faire pour sensibiliser la population. Ces divers points de vue sont présentés dans les pages qui suivent.

Arguments en faveur du scénario

«J'aimerais que l'union fait la force et que les pauvres trouvent un moyen de s'en sortir de la misère.» (Outil 198)

Une première série d'arguments en faveur du scénario met de l'avant les avantages sociaux et économiques de se doter, en tant que société, de principes de justice et d'équité. Les personnes avancent que l'exclusion des personnes en situation de pauvreté



prive la société de leur contribution et ajoute le fardeau de leur prise en charge. Ainsi, les répondants estiment que réfléchir les activités économiques dans une logique à long terme et investir afin de rendre possible la participation de touTEs les citoyenNEs, c'est payant. Réduire les écarts entre les revenus du premier quintile et du cinquième quintile, c'est réduire du même coup de nombreux coûts sociaux et économiques.

Parce que l'inclusion sociale des personnes permet d'enrichir la collectivité et parce que l'équité va de pair avec une meilleure solidarité sociale, il est important de forcer le gouvernement à replacer la lutte à la pauvreté au sein de ses priorités :

- « POUR. Il est évident que l'on ne peut pas aimer une société qui nous laisse dans la marde. Je pense que c'est un devoir social si l'État veut des citoyens volontaires qui n'ont pas peur du trou. » (Outil 102).
- « Réduction des écarts = réduction des incompréhensions entre les gens de différentes conditions. » (Outil 681).
- « Pour une meilleure qualité de vie. Pour une meilleure santé mentale, physique, moins de délinquance, décrochage, agressivité, problématique sociale. Pour une meilleure estime de soi, dignité, justice sociale. Pour une plus grande contribution à la collectivité. Pour réaliser ses buts, ses rêves. » (Outil 688).
- « Couvrir les besoins de base permet d'augmenter le sentiment d'appartenance, de solidarité, offre la possibilité à chacun et chacune de s'épanouir. Peut diminuer la criminalité, les problèmes de santé, le dépeuplement des régions... » (Outil 757).
- « C'est un beau projet de société, augmenter le bonheur brut, à la place du produit intérieur brut (PIB) » (Vote 1203).
- « C'est payant pour qui de maintenir les gens dans la pauvreté? » (Vote 1357).

Économiquement, on aurait avantage à rehausser le salaire minimum, à offrir des prestations plus substantielles et des services publics mieux desservis :

- « Ceci n'est pas un luxe, mais une priorité et une économie à plus longue échéance. » (Vote 114).
- « Sortir de la trappe de la pauvreté, c'est bon pour l'économie, c'est une analyse réaliste. » (Outil 638).
- « À 10\$/h, le salaire minimum n'est qu'une évidence, ça va avec le coût de la vie. » (Outil 237).
- « Sortir de la pauvreté ... roulement de l'économie ... 1\$ vital = local. » (Outil 642).
- « Souligner le coût pour la société de maintenir la pauvreté. » (Vote 2895).
- « Bien-être des individus, sortir de la pauvreté, plus de gens travaillent et paient des impôts. » (Outil 179).
- « Revenus suffisants / décents, moteur d'activité économique = richesse collective. » (Outil 463).
- « Le travail valorise et donne de la dignité, ça se vend bien, ça permet de « respirer », éviter le travail au noir, etc. pour arriver. » (Outil 35).



⁶ Allusion à la phrase « un dollar vital est un dollar local », signifiant que les revenus des personnes en situation de pauvreté sont immédiatement réintégrés dans l'économie locale.

C'est **une question de santé publique** qui est également ici en jeu. On sait que la pauvreté est le déterminant majeur de la mauvaise santé :

- « Réduit le stress, réduit les coûts de santé, moins de maladies mentales, moins de violence. » (Outil 189).
- « Économie de santé. » (Outil 327).
- « Quand on a de quoi s'épanouir, on peut le faire dans tous les domaines. Amène contribution à la société. Le plus important est-il de travailler? Moins de problèmes de santé. » (Outil 685).

Les opinions exprimées en faveur du scénario vont également dans le sens d'une **égalité et d'une dignité à la source des droits et libertés reconnus par la société québécoise**. Pour ces répondantEs, c'est l'incontournable question de la redistribution et du partage des richesses collectives. Cette exigence prend généralement la forme d'un appel au respect des droits des personnes en situation de pauvreté et plus particulièrement à l'application sans délai de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cet impératif entraîne l'obligation « qu'on s'occupe autant des pauvres que l'on peut subventionner les riches. » (Outil 472).

- « La loi a été votée, il faut des retombées réelles. » (Vote 750).
- « Tout le monde a le droit à une vie décente et sécuritaire. » (Outil 195).
- « C'est un droit! Ce n'est pas trop demandé. Est-ce que c'est réaliste? Oui, mais c'est un choix de société. 572\$/mois = manque de respect aux citoyens. » (Outil 534)
- « Il y a une perte de dignité lorsqu'il est question de PROUVER ce que l'on est pour avoir accès à des services. » (Outil 668).
- « 10 \$h/20 000 \$/12 000 \$. Faire appliquer la loi anti-pauvreté. » (Outil 201).
- « On ne devrait pas être pauvre dans une terre riche. » (Outil 702).
- « C'est inacceptable en dessous de ça, l'exercice nous le prouve. » (Vote 372).

Enfin, plusieurs notent que le scénario s'inscrit dans une **autre fiscalité possible** au Québec, que c'est réaliste et que cette fiscalité s'ancre d'abord dans des choix de société à faire. La proposition du 20 000\$ pour sortir de la pauvreté - en deçà duquel il n'y pas d'imposition du revenu - retient également l'attention de certainEs répondantEs.

- « Partage de la richesse/ zone tampon qui permet de sortir de la pauvreté/ ne pas payer d'impôts en bas de 20 000 \$/ Important de reconnaître l'apport social de chacun et des différentes contributions. » (Outil 715).
- « Permets de respirer avec 20 000 \$. Mais ce n'est rien à côté du profit des multinationales. » (Vote 329).
- « Ce pacte social et fiscal devrait être mondial. Viser un partage de la richesse. S'opposer à des salaires astronomiques de dirigeants d'entreprises. » (Vote 336).
- « C'est un départ, et il faudrait aussi s'attaquer à stopper l'enrichissement des plus riches. » (Vote 236).
- « Il faut taxer les grosses compagnies. » (Vote 250).
- « Il ne faudrait pas être imposé sur le salaire minimum, à 20 000 \$/année. »
- « Éducation populaire à la question des taxes et des impôts. »
- « Il y a les ressources financières et une bonne mobilisation citoyenne. Il manque la volonté gouvernementale. »



« Oui, nous avons les moyens, mais le pouvoir semble être plus fort que la pauvreté. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans la structure. Les riches s'enrichissent davantage et les pauvres s'appauvrissent davantage. À qui doit-on s'adresser pour avoir des réponses? » (Outil 433)

À travers la démarche, sont nommées de nombreuses considérations responsables, des impacts perçus sur l'économie et la société advenant la hausse des protections sociales et du salaire minimum. Tout en adhérant massivement au scénario du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ », les personnes l'interrogent, proposent des ajouts, apportent des bémols, discutent des conditions de sa réalisation dans le Québec d'aujourd'hui. Les différents raisonnements qui suivent témoignent de la richesse des débats qui ont eu lieu et de l'intelligence citoyenne déployée pour réfléchir à la redéfinition du pacte social et fiscal au Québec dans le cadre de cette consultation.

Si la proposition du Collectif appelle à une redéfinition de la fiscalité au Québec, la majorité des personnes consultées estiment effectivement qu'il s'agit d'abord d'une question politique et citoyenne. Les répondantEs parlent du consensus social qui sera nécessaire à la réalisation du scénario proposé, d'où l'importance de sensibiliser et d'éduquer pour changer les mentalités, changer le système, rejoindre les syndicats, le patronat et le gouvernement. Et pour travailler en cohérence, il faut associer les personnes en situation de pauvreté à toute cette démarche en assurant la « participation de la classe pauvre aux décisions gouvernementales » (Outil 299). L'éducation, la sensibilisation et le changement des mentalités deviennent alors les avenues à privilégier afin de faire changer les choses : « Avoir une campagne de sensibilisation, d'information pour aller chercher la classe moyenne » (Outil 704). Ainsi, les personnes estiment que le cœur de la lutte se situe au niveau de la perception des gens de la pauvreté au Québec. « Idée de contrat social qui vient avec un travail d'éducation et de sensibilisation de la population générale. » (Outil 41).

La mobilisation collective nécessaire à la mise en oeuvre d'un tel scénario est fréquemment soulevée. La possibilité de faire des gains ne pourra s'appuyer que sur une force sociale et politique capable de créer un rapport de force afin d'exiger un réengagement de l'État. « C'est réaliste, mais c'est un choix de société. » (Outil 534) On soulève l'impérative prise de conscience des classes plus aisées de la société québécoise. Comme le note cette participante : « Je suis bien d'accord avec ces montants, mais parce que collectivement on trouve indécent d'avoir moins. Mais individuellement voulons-nous vraiment payer plus d'impôts pour atteindre ces montants? Pas sûr! » (Vote 309).

- « Le défi : faire la démonstration de notre capacité collective à changer les choses. » (Outil 623).
- « C'est un minimum, mais important consensus, le plus global possible, sur la question pour que ce soit porteur et qu'on fasse des pas collectivement dans cette direction. » (Vote 2340).
- « Les gens en haut de la pyramide devraient prendre conscience de la situation réelle. » (Outil 481).



Les **préjugés** sont perçus comme un obstacle majeur à un remaniement de la fiscalité au Québec. Ainsi, certainEs craignent que la population québécoise ne soit pas prête : « À première vue, la proposition semble intéressante, mais comment arriver à faire accepter une telle proposition avec tous les préjugés qui persistent dans notre société? » (Outil 755). Du même souffle, on s'inquiète qu'une augmentation du coût de la vie et surtout qu'une augmentation des impôts de la classe moyenne n'entraîne un effritement des solidarités. Pour certainEs répondantEs, ce qui pourrait être fâcheux avec le scénario proposé, c'est que la fiscalité rime encore moins avec la solidarité, et qu'imposition rime de plus en plus avec division. Bref, dans cette situation, c'est compliqué de « s'enrichir et non aux dépens des autres » (Outil 119). Les gens parlent de stratégies pour mettre en place le scénario avec le moins de heurts possible, dans un contexte québécois où beaucoup de citoyenNEs perçoivent l'impôt comme une perte. Aussi, faut-il que le scénario s'implante graduellement et avec l'appui de la classe moyenne.

- «L'argumentaire sur les moyens d'aménager la fiscalité et de rendre crédibles les possibilités serait à développer, afin de calmer les craintes spontanées des gens, qui sont habitués au discours dominant. » (Vote 2867).
- «12 000 \$ de revenus pour couvrir ses besoins c'est peu, mais la marche est tellement haute pour y arriver. Il me semble que c'est un choix stratégique, surtout dans le contexte actuel. » (Vote 1646).
- «Le 10 \$ équivaut au 20 000 \$. Donc pour ne pas faire peur, insister sur le 20 000 \$. Les chiffres pour justifier le 20 000 \$ étaient explicites. » (Vote 2856).
- « La mise en application pourrait être échelonnée sur 3-5 ans. » (Vote 2887).
- « Le seul "pour" est que ce montant sera plus vendable comme proposition au gouvernement. » (Outil 706).

Beaucoup de participantEs expriment **des inquiétudes quant à la santé de l'économie québécoise** si on augmente le salaire minimum et les prestations d'aide sociale. C'est avec sérieux que l'on s'interroge sur les impacts économiques d'un tel pacte social et fiscal sur la société. On s'inquiète de la capacité de payer des groupes communautaires et des petites entreprises. Certaines personnes en situation de pauvreté se demandent si cette augmentation significative de leur revenu ne risque pas de causer la fermeture des entreprises et d'augmenter le chômage, ou de sabrer dans la qualité de vie de la classe moyenne.

- « Jusqu'où les gouvernements ont la capacité de mettre en place des mesures favorables aux plus pauvres : gratuité de soins et services de santé, hausse de l'aide sociale? Jusqu'où les entreprises ont les reins assez solides pour absorber une hausse du salaire minimum : va-t-on accroître le chômage (fermeture d'usines et transfert de production)? » (Outil 623).
- « Nous avons encore beaucoup à faire pour que ceci devienne réalité. Est-ce que le gouvernement peut faire rouler autant d'argent... le Québec est déjà endetté... et les Québécois paient déjà assez de taxes. » (Outil 352).
- « Attention que l'augmentation du salaire minimum ne provoque pas une baisse dans les subventions pour les organismes communautaires ou les petites entreprises qui n'ont pas les moyens de payer les employés à ce salaire sans faire de mise à pied temporaire. » (Vote 318).



- « Attention, il ne faut pas perdre les programmes de soutien (logements sociaux, par exemple) pour ne pas "trop" déphaser l'économie (ex. prix des loyers, prix à la consommation, etc.) » (Vote 292).

On situe également l'économie du Québec dans **l'économie mondiale**, et certainEs répondantEs notent que l'on ne peut réfléchir la redistribution de la richesse au Québec sans agir également sur les rouages d'une économie mondialisée.

- « La taxe Tobin sur les transactions boursières : un must! » (Outil 623).
- « Attention à 10 \$ dans un contexte de mondialisation (compétition). Peut-être que les entreprises vont partir si le salaire augmente. » (Outil 779).
- « Je crois que c'est bien, et il faut dénoncer le non-respect des pactes internationaux. » (Outil 378).

Plusieurs adhèrent au scénario en répétant que deux conditions doivent être remplies. D'une part, on doit s'assurer d'une indexation des montants de protection sociale à l'augmentation du coût de la vie. C'est d'abord un **pouvoir d'achat** que l'on revendique : il ne faut donc pas que l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres s'accompagne d'une hausse générale du coût de la vie. D'autre part, plusieurs s'interrogent sur la place effective des services publics lorsque vient le moment de se prononcer sur le scénario proposé. On veut s'assurer que le 12 000 \$ pour couvrir les besoins ira de pair avec une **garantie adéquate de services publics**. Autrement, il y a un assez large consensus pour dire que 12 000 \$ c'est trop peu pour couvrir ses besoins au Québec. Reviens aussi la préoccupation des gens qui vivent en région, où les services sont moins accessibles, voire inexistants. Des participantEs à la consultation demandent que l'on tienne compte de ces diverses réalités et disparités dans l'attribution des protections sociales.

- « En autant que les services sociaux, de santé, d'éducation, de justice soient garantis, et que ces montants soient indexés. Il faut aussi que ce scénario soit inscrit dans une démarche plus de redistribution de la richesse produite par la société. » (Vote 334).
- «12 000 \$ pas assez si le gouvernement ne s'implique pas plus financièrement dans les services publics. » (Vote 1231).
- « Mais modulé en fonction des régions (transport, coût des spécialistes, déménager pour étudier, etc.). » (Vote 313).
- « Est-ce applicable? La minute où on augmente le pouvoir d'achat, les marchands et les industries augmentent leurs prix. »
- « Il ne faudrait pas que l'application de ce modèle se fasse au détriment des services. 12000 \$, ce n'est pas assez. Indexation. » (Outil 41).

De plus, les participantEs soulèvent qu'il faut **accorder une attention aux préoccupations environnementales et écologiques** dans la recherche de solutions aux problèmes sociaux. Plusieurs ont le souci de resituer le scénario « 12000 \$/ 20000 \$/ 10 \$ » dans le contexte d'une société de surconsommation où on commence à parler de la baisse nécessaire du niveau de vie général. Des gens se sont posé la question de la viabilité du scénario et estiment que son implantation devrait s'inscrire dans une perspective sociale et environnementale plus large :



- «En plus de 20 000\$, avoir une approche/vision globale et intégrée : environnement, écologie, bien-être, éducation, sensibilisation à la sur-consommation, etc. » (Outil 91).
- « La qualité de vie des humains étant liée à la qualité de l'environnement, nous devons favoriser la participation d'un maximum d'humainE à la conservation de l'environnement, dont nous sommes tributaires. Pour atteindre ses objectifs de respect de la dignité humaine et de protection de l'environnement, nous devons favoriser le développement local autonome (opposé au concept de village global), instaurer un revenu minimum garanti, user d'imagination... » (Outil 757).

Quelques participantEs, tout en étant d'accord avec le scénario, estiment cependant légitime que l'augmentation des protections sociales aille de pair avec un **contrôle accru des bénéficiaires**. Cette réponse, courante et classique, est toutefois en minorité parmi les témoignages analysés : « D'accord pour la couverture des besoins essentiels, mais avec un contrôle ou obligation afin d'éviter l'abus ». « Il faut que les personnes qui reçoivent plus d'argent travaillent en échange ». « Mais s'assurer de ne pas déresponsabiliser les individus ». « Si on éduque les gens à l'épargne et à la gestion d'un budget ». Ce « oui, mais » va dans le sens d'une plus grande éducation. Comme nous le verrons plus loin, d'autres personnes ont voté contre le scénario pour les mêmes raisons : de part et d'autre, on attribue aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale une inaptitude à gérer un budget et à faire des choix appropriés pour elles-mêmes et leur famille.

Enfin, des participantEs notent que le scénario proposé ne résout par **l'accessibilité au travail**. Ces gens mettent de l'avant la difficulté de s'intégrer au marché du travail pour de nombreuses personnes et qu'il ne suffit pas d'augmenter le salaire minimum pour rendre le travail accessible.

- « Vous parlez pauvreté, mais vous ne parlez pas d'accessibilité au travail. Il demande souvent beaucoup de scolarisation. » (Outil 159).
- « J'ai de la difficulté quand l'on restreint la pauvreté à une condition financière. C'est beau avoir un minimum de \$10.00 mais qu'en est-il des conditions de travail, des avantages sociaux, du genre de travail imposé? » (Outil 468).
- « Je pense que les fonds devraient être utilisés pour inciter les gens à retourner (quand c'est possible) à des formations professionnelles, des métiers, des professions pour assurer, à long terme, une amélioration générale des situations. » (Outil 510).

Arguments contre le scénario

« Un peu trop beau, utopie, les gens vont vouloir être pauvre, l'épargne, ce n'est pas réaliste, [...] il est où l'encouragement personnel? » (Outil 709)

Une minorité de personnes et de groupes se sont prononcés contre le scénario, grosso modo moins de 5%. Diverses raisons sont soulevées, qu'il est important de relever pour nourrir le débat. Ces avis diffèrent selon que l'on ait voté « non » au scénario global, au 12 000 \$ par année pour une protection de base à l'aide sociale ou au 10 \$/h et au 20 000 \$ pour sortir de la pauvreté.

Parmi les arguments contre le scénario dans son ensemble, on estime que la proposition du Collectif est **irréaliste** en regard de la réalité socio-économique du Québec :



- « Le Québec est trop endetté, on n'a pas les moyens. Ne règle pas le problème de la responsabilisation. Ne règle rien au niveau des valeurs sociales. » (Outil 347)
- « Il va sans dire que l'attribution sociale soit plus élevée, cependant je ne peux pas voter en ce sens. Il y aurait trop d'implications sociales. » (Vote 409).
- « C'est illusoire, le gouvernement n'acceptera jamais un tel scénario. » (Outil 315)
- « Je juge ces demandes trop élevées, irréalisables dans le contexte actuel. À mon avis, il y a trop d'utopie décrite ici, la réalité économique de la province ne permet pas de retenir de telles solutions. » (Vote 3323).
- « UTOPIQUE: hausse du salaire minimum avec indice du coût de la vie. Cela va retomber sur le citoyen qui va voir les prix augmenter, cela va faire fuir les emplois. » (Outil 812)

D'autres considèrent que l'amélioration de la condition des plus pauvres est d'abord **une question d'éducation** plutôt que de protections sociales :

- «À noter dans la proposition: on ne retrouve pas l'aspect "éducation" c'est bien beau donner de l'argent, mais si on n'enseigne pas comment l'utiliser cela devient questionnable... » (Vote 2820).
- « Nous demandons plutôt au gouvernement d'investir massivement dans l'éducation globale des personnes afin que chacun puisse choisir LIBREMENT et devenir un citoyen responsable et utile à l'ensemble. » (Vote 2937).

Parmi ceux qui s'opposent à une hausse des prestations d'aide sociale à 12 000 \$ par année, certains estiment que 12 000 \$, c'est trop offrir à des gens qui ne travaillent pas et c'est trop demander à la classe moyenne qui aurait déjà la corde au cou : « Essoufflement de la classe moyenne » (Outil 535). Les personnes en situation de pauvreté sont ici perçues comme des individus à responsabiliser et à inciter au travail. On ne veut pas inciter les gens à demeurer bénéficiaires de l'aide sociale. Une question revient sous différentes formes : « Si on assure les besoins essentiels, est-ce qu'on crée une dépendance à l'aide sociale? » En filigrane, il y a la peur que les personnes qui reçoivent de l'aide sociale se trouvent en fait à recevoir sans donner. « 12 000 \$ sans retour à la société, c'est beaucoup trop. » (Outil 321).

Bien que mal à l'aise avec l'idée d'offrir de meilleures protections sociales, certainEs répondantEs revendiquent cependant de meilleurs services publics, afin d'aider tout en assurant une consommation responsable. Ce point de vue sur les services publics s'inscrit davantage dans un souci de contrôle social que dans la perspective de l'égalité en droit :

- « Je ne suis pas d'accord pour plus d'argent, mais plus d'accompagnements, ressources, suivis, soutien, encouragement. » (Outil 320).
- « Il ne faut pas donner de l'argent, mais des services et l'accès au travail. »
- « Offrir du soutien, de l'aide, éduquer, diriger afin de remettre les gens dans la société et non les prendre en charge financièrement. » (Outil 347).

D'autres répondantEs ont soulevé que **l'écart entre le salaire minimum et les prestations d'aide sociale resterait trop faible** dans le cadre du scénario « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ ». Ils mettent de l'avant l'importance de faire du travail une option économiquement beaucoup plus enviable que l'aide sociale :



- « 12 000 \$ NON. Ça va créer davantage un sentiment de paresse et de désintérêt pour s'en sortir. 10 \$/h c'est OK par contre. »
- « Je crains de rendre confortable l'espace OISIF. Je crains d'alimenter l'isolement des personnes. » (Vote 1478).
- «À 12 000 \$ par an plus personne ne voudra travailler et il y en a déjà trop des bienheureux de métier. » (Vote 1595).

Enfin, les arguments *contre la hausse du salaire minimum à 10\$ l'heure* vont pour la plupart dans le sens de son **inefficacité pressentie à améliorer la situation des plus pauvres** au Québec :

- « Augmenter le salaire à 10\$/ h ne change rien et augmentera peut-être des pertes d'emplois, donc augmente la pauvreté. Si on augmente le salaire minimum à 10 \$/h, soit tous les prix augmentent (augmentation inflation) ou les entreprises fermeront leur porte puisqu'ils seront incapables de rattraper leurs pertes, donc il y aura pertes d'emplois. » (Vote 2210).
- « 10 \$ pourrait faire fermer des petites entreprises et faire grimper l'inflation. » (Vote 2284).
- « Plutôt offrir un supplément garanti pour tout travailleur qui ne fait pas \$20,000. » (Vote 3318).



V – Des tensions qui traversent les débats

«Quand t'es pauvre, on dirait que tout le monde peut se mêler de tes affaires. » (Outil 148)

Les gens qui ont participé à la consultation sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté au Québec connaissent les problèmes de perception sur la pauvreté qui existent dans la population. Dans les outils, les gens répondent souvent à des critiques qui ne sont pas formulées. Plusieurs tensions sont exprimées à travers les commentaires, les critiques, les doutes sur le modèle de couverture publique et le scénario proposés. Il s'agit souvent d'un débat entre la classe moyenne et les personnes qui vivent la pauvreté. Mais pas toujours.

Objection : Si on consomme de façon responsable, on peut arriver avec les protections sociales actuelles.

Réponses : « C'est pas parce que je suis pauvre que je dois laver mon linge à la main. » « On est des spécialistes des spéciaux! » (Outil 394). « Je trouve cela aberrant de travailler à un salaire où je ne peux pas me permettre de rêver. » (Vote 68). Et si, en tant que société, on faisait le pari de « Laisser la possibilité [aux gens] de gérer leur budget avec un montant réaliste au coût de la vie. » (Outil 37).

Objection: Une personne doit se responsabiliser pour s'en sortir.

Réponses: « La personne pauvre est limitée de tous bords et tous côtés; ce sont les personnes à faible revenu qui hypothèquent leur santé pour survivre; c'est stressant et bien souvent dégradant. » (Outil 496). « Il faut arrêter d'avoir peur de manquer de l'essentiel pour vivre. » (Outil 394). «Donner les ressources financières, humaines, matérielles pour sortir les gens de l'exclusion afin de reprendre le pouvoir sur leur vie et de réintégrer la société. » (Outil 46).

Objection : Le scénario proposé serait un dissuasif pour retourner à l'emploi. Il faut que l'on ait des mesures incitatives pour que les gens sortent de l'aide sociale.

Réponses : « Je n'ai pas choisi ma situation! » (Vote 218). «Les préjugés, ça commence avec l'ignorance! "La meilleure façon de tuer un homme c'est de l'empêcher de travailler". » (Outil 545). « S'il augmente le salaire minimum, les gens sont plus intéressés à aller travailler ce qui fera plus d'argent au gouvernement et l'économie va rouler encore plus. » (Vote 185).

Objection : La vie à l'aide sociale, c'est des vacances, c'est une vie d'aisance. On s'y installe confortablement.

Réponses : « Dans une société comme la nôtre qui a les moyens de sortir les gens de la pauvreté, la pauvreté devient artificielle. Pour les gens en situation de pauvreté, c'est une sorte de violence qu'ils ressentent. » [Mère en situation de pauvreté] (Outil 556). « La pauvreté, c'est la honte, la misère, l'exclusion, c'est être les "autres" ». « Quand t'es sur l'aide sociale, t'as la même sensation que si t'étais sur une île déserte. » (Outil 573). « Vivre dans la pauvreté, c'est réfléchir beaucoup. » (Outil 3).

Objection: « C'est nous qui subvenons aux besoins des BS. J'en connais des fraudeurs. J'en connais du monde content d'être sur le BS. » (Outil 474).



Réponses : «On a demandé : comment peut-on abuser avec 560 \$ par mois? Et on profite de quoi? Il y a eu un moment de silence et on a dit que finalement ces personnes n'avaient d'autres choix que d'aller travailler au noir. » (Outil 9)

Ainsi, des participantEs à la consultation sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté rappelent que ces appréhensions se fondent sur un point de vue qui ne tient pas compte de certaines facettes de la réalité de l'économie québécoise. D'une part, on peut envisager que les personnes en situation de pauvreté participent déjà au *produit intérieur doux* (PID), à ces contributions non monétaires, non monnayées ou non monnayables qui participent à la richesse humaine et collective. Par ailleurs, les personnes payent le prix des *dépenses intérieures dures* (DID), les impacts non comptabilisés du manque de solidarité. Bien des coûts sont absorbés à même la vie et la vitalité des gens, de la société, de la planète sans être comptabilisés ou monnayés quelque part. Ce coût est un coup dur.

VI - Les racines de cette démarche citoyenne : une réflexion sur le pacte social et fiscal

« Le Collectif organise cette démarche pour chercher des voies pour avancer au-delà des murs qui empêchent la réalisation effective des droits des plus pauvres et l'amélioration de leurs conditions de vie. » Trousse d'animation

Dans cette section, nous présentons les réflexions qui ont conduit à la démarche de consultation **Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté**, ainsi qu'au modèle de couverture publique et au scénario proposés. De nombreuses années de réflexions croisées entre les membres du Collectif, des intervenantEs et des personnes en situation de pauvreté, confrontées à l'occasion aux expertises ministérielles et universitaires, ont permis de consolider une théorie sur la protection sociale et fiscale au Québec, une réflexion trop souvent laissée entre les mains des économistes. La consultation s'inscrit notamment dans le prolongement d'une réflexion sur le pacte social et fiscal et de savoirs issus du *Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels*.

Des idées de base déjà présentes dans la Proposition de loi du Collectif

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est né autour de l'idée d'élaborer une proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté avec les gens de la base. Cette Proposition de loi du Collectif, adoptée collectivement par son réseau en 2000, proposait déjà d'aménager le pacte social et fiscal pour que les protections sociales de base permettent de couvrir les besoins essentiels. La première étape était la garantie d'un barème plancher à l'aide sociale. La proposition prévoyait aussi que le salaire minimum permette de sortir de la pauvreté.

La revendication du barème plancher reprise par le Collectif dans sa Proposition de loi et dans son appel à des mesures urgentes est portée depuis longtemps par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Elle demande que la loi sur l'aide sociale soit modifiée en spécifiant que la prestation de base doit au moins couvrir les besoins essentiels et que la portion qui les couvre ne peut être coupée sous aucune considération. Ce barème plancher n'est pas une sortie de la pauvreté. On parle ici d'un seuil incontournable de couverture des besoins, en deçà duquel une personne n'est pas en mesure de réaliser ses droits humains.

La Proposition de loi du Collectif, pensée et construite à partir de la base, a fini par conduire l'Assemblée nationale à adopter, en décembre 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Quoique moins audacieuse que la proposition citoyenne, cette loi donne au Québec des outils collectifs permanents, des objectifs, des orientations, des cibles, des obligations sous la forme d'une stratégie traduite en plan d'action pour « tendre vers un Québec sans pauvreté », ainsi que des institutions de suivi de la loi.

La nécessité de préciser l'idée de base en vue de l'application de la *Loi visant à lutter* contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La loi adoptée a imposé de réfléchir aux montants et aux moyens qui pourraient permettre la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté. Entre autres, elle a créé pour le



gouvernement un certain nombre d'obligations relatives à l'amélioration des revenus de l'ensemble des personnes et familles en situation de pauvreté.

- À l'article 9, alinéa 1°, la loi indique que les actions liées au renforcement du filet de sécurité sociale et économique doivent entre autres viser à «rehausser le revenu accordé aux personnes et aux familles en situation de pauvreté, en tenant compte notamment de leur situation particulière et des ressources dont elles disposent pour couvrir leurs besoins essentiels ».
- À l'article 15, alinéa 2°, la loi impose au gouvernement de prévoir dans son premier plan d'action des modifications à la loi sur l'aide sociale pour «introduire le principe d'une prestation minimale, soit un seuil en deçà duquel une prestation ne peut être réduite en raison de l'application des sanctions administratives, de la compensation ou du cumul de celles-ci ».
- Par ailleurs, dans les deux ans de la mise en vigueur de la partie de la loi qui l'institue, le Comité consultatif prévu par la loi doit, à l'article 59, «soumettre au ministre, en tenant compte notamment des indicateurs proposés par l'Observatoire institué aussi par la loi –, un avis et des recommandations portant sur des cibles de revenu et sur les moyens pour les atteindre afin d'améliorer la situation économique des personnes et des familles en situation de pauvreté », de même qu'« un avis et des recommandations portant sur une prestation minimale » versée dans le cadre de la loi sur l'aide sociale. Compte tenu des convictions portées par le Collectif, cet article venait imposer au réseau citoyen de préparer son propre point de vue sur la question.

Cet agenda supposait la vigilance et la mise à contribution de l'expertise citoyenne, et il était logique de prévoir une démarche permettant de dégager un point de vue des milieux concernés sur la question.

Un premier travail de théorie sur le pacte social et fiscal

Après l'adoption de cette loi, le Collectif a donc continué de réfléchir et d'agir pour baliser le chemin à prendre. À l'été 2003, dans le but d'indiquer au gouvernement dans un cadre de référence intégré ses attentes en vue du plan d'action requis par la loi, le Collectif a fait un important effort de schématisation d'un nouveau pacte social et fiscal. Il a tenté de montrer comment on pourrait agir sur des causes importantes de pauvreté en faisant des choix publics qui organiseraient autrement les rapports des personnes entre elles au niveau de l'économie, de la fiscalité et des programmes sociaux.

Cela a pris la forme d'une présentation intitulée « *Un Québec sans pauvreté. La théorie, la réalité et un chemin* » ⁷, qui a été présentée à des fonctionnaires du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Ministère des Finances. Cette présentation donnait une vision unifiée d'un ensemble d'enjeux. Souvent montrée ensuite dans diverses activités du réseau du Collectif, elle a commencé à préparer le terrain d'un débat sur un pacte social et fiscal permettant la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté. Pour bien asseoir la logique des changements voulus, elle présentait cette logique sans chiffrer les montants en cause.

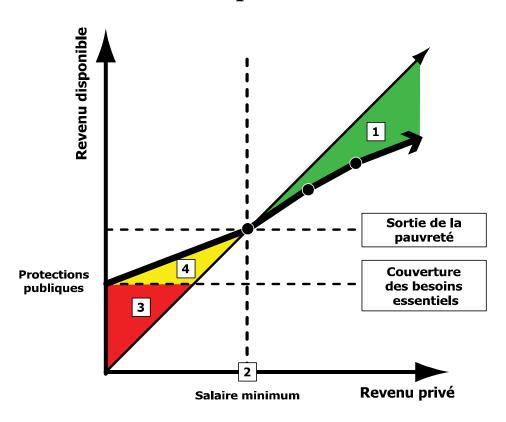
_



⁷ http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=36

Le schéma présentait le terrain du pacte social et fiscal comme un espace où on agit pour mieux équilibrer les revenus privés et les revenus disponibles après impôts et transferts. Les principes soutenus étaient les suivants : 1) on devrait commencer à payer de l'impôt dès qu'on sort de la pauvreté, et on devrait en payer en proportion croissante à mesure que le revenu s'accroît; 2) le salaire minimum à temps complet devrait faire sortir une personne de la pauvreté; 3) on devrait garantir à toute personne un revenu qui couvre ses besoins essentiels; 4) enfin, entre la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté, le revenu devrait être soutenu. Agir simultanément sur tous ces axes commencerait les redressements nécessaires en direction d'un Québec sans pauvreté.

Le terrain du pacte social et fiscal

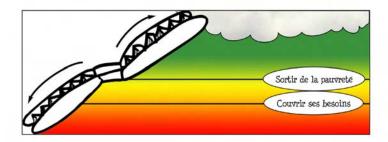


S'occuper des escaliers

Dans la même période, le Collectif a formé le *Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels*. Un petit groupe de personnes en situation de pauvreté ou oeuvrant à la lutte à la pauvreté ont réfléchi ensemble pendant deux ans, de 2003 à 2005, dans une démarche de croisement des savoirs, pour réunir une expertise citoyenne sur les besoins essentiels et la couverture qui devrait les assurer. Au cours de ces travaux, les gens se sont rendu compte qu'il y avait une dimension qualitative à la réflexion sur les besoins et ils ont développé de nombreux outils pédagogiques pour recueillir ces savoirs d'expérience dans toute leur complexité. On y a notamment constaté que l'accès à un service peut être préféré à l'accès à un revenu. Que vivre avec la perspective d'arriver à 0 \$ avant la fin du mois est une cause de stress et de détresse intenses. De même, que si l'accès à une marge de manœuvre est nécessaire, entre autres pour couvrir les imprévus, avoir de l'argent pour réaliser des rêves l'est tout autant.



C'est ainsi qu'est arrivée l'image des escaliers, qui a servi à illustrer un problème de système fondamental.



Notre société est comme un palier duquel partiraient un escalier roulant qui monte vers le haut et un escalier roulant qui descend vers le bas. Vivre la pauvreté au Québec, c'est être en bas de l'escalier roulant qui descend et se faire dire "monte" par des gens en train de monter dans l'escalier roulant qui monte. Au lieu de nous faire monter des escaliers roulants qui descendent, occupez-vous donc des escaliers. C'est en substance ce qu'ont dit des personnes en situation de pauvreté aux parlementaires à Québec, à l'automne 2003, dans une déclaration intitulée « Le droit de nos droits ».

En effet, la pauvreté dans une société comme le Québec n'est pas reliée à un manque de ressources collectives, mais à un niveau de tolérance aux inégalités. Il y a beaucoup d'indifférence devant des escaliers qui divisent les gens en gagnantEs et perdantEs. L'image venait recentrer l'attention sur la possibilité d'agir sur ces mécanismes systémiques.

Les participants au Carrefour de savoirs ont rapidement associé à cette image trois couleurs devenues symboliques de trois situations de vie : le vert pour signifier la vie sans pauvreté, le rouge pour signifier la vie «dans le rouge» et le manque à couvrir ses besoins, et le jaune pour signifier la zone floue entre les deux où on couvre ses besoins, sans toutefois sortir de la pauvreté.

Une question de droit, une question de loi

Il faut préciser aussi que le Collectif a toujours associé la question de la couverture des besoins à une question de dignité et d'exercice effectif des droits.

Au cours du vingtième siècle, les États réunis dans les Nations Unies se sont fait un devoir explicite d'assurer à toutes et à tous une base commune de jouissance de la vie sur Terre. C'est consigné dans des documents entérinés par eux : la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les Pactes internationaux qui en découlent. De même, plusieurs États dans le monde ont adopté, suite à des luttes sociales importantes, des mesures publiques destinées à protéger les droits et à couvrir un certain nombre de besoins. Le Québec s'est donné un régime d'aide sociale, une *Charte des droits et libertés de la personne*, des normes du travail, des services publics de santé, d'éducation, des services de garde, un régime des rentes, de l'aide financière aux étudiants et une *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cette loi, en vigueur depuis mars 2003, impose



d'améliorer les revenus de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté et de réduire les inégalités.

Depuis vingt-cinq ans au Québec et ailleurs, les protections de base, notamment celle assurée par le régime d'aide sociale, se sont beaucoup détériorées, à peu près toujours au nom de l'argument de l'incitation à l'emploi et des coûts de système. Malgré les obligations créées par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, la couverture publique de base des besoins a continué de se dégrader. Le gouvernement a notamment instauré la pratique de n'indexer qu'à la moitié de la hausse du coût de la vie les prestations des personnes à l'aide sociale jugées sans contraintes sévères à l'emploi. Ceci alors que la protection minimale fournie par l'aide sociale, avec une prestation de base de 548 \$ par mois, est particulièrement insuffisante.

Mettre des chiffres et du savoir collectif sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté

L'arrimage entre les droits et les besoins confronte au manque de cohérence entre les déclarations signées et les choix sociaux. C'est à cette cohérence que le Collectif a voulu appeler en convoquant une démarche citoyenne sur plusieurs mois qui, en partant des acquis du travail sur le pacte social et fiscal et des explorations menées par le Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, viserait à mettre des chiffres sur des cibles de revenu et à réunir un savoir qualitatif autour de ces cibles : la couverture des besoins par des protections sociales et la sortie de la pauvreté par un niveau de salaire minimum le garantissant, compte tenu des services publics qui doivent les compléter.

Plusieurs repères ont présidé au choix des montants mis au débat par le Collectif dans le cadre de la consultation.

En ce qui concerne la couverture des besoins essentiels, les repères suivants convergeaient :

- La mesure du panier de consommation (MPC) de Statistique Canada établissait à 11 221 \$ le montant qu'il fallait à une personne seule habitant Montréal en 2003 pour couvrir ses besoins de base, à l'exclusion des soins de santé et des médicaments.
- Le Supplément de revenu garanti (SRG) garantissait aux personnes âgées un minimum de 12 389 \$ en 2005. On pouvait supposer que ce montant, pensé pour garantir un plancher de revenu aux personnes âgées, était davantage libre de préjugés que la prestation d'aide sociale.

Ces repères situaient, en 2005, à environ 1 000 \$ par mois, soit 12 000 \$ par année, un niveau de revenu couvrant potentiellement les besoins de base, à l'exclusion des médicaments et des soins de santé.

En ce qui concerne la sortie de la pauvreté, voici ce qui ressortait :

- Le Seuil de faible revenu avant impôt (SRF - AI) de Statistique Canada pour un ménage d'une personne dans une grande agglomération canadienne était de 19 795\$ en 2003.



- Des regroupements canadiens ciblaient une norme de salaire minimum pour corriger les taux exagérément élevés d'emplois mal payés au Canada. Le montant qui émergeait était de 10 \$ l'heure, soit environ 20 000 \$ par année pour un salaire à 40 heures/semaine.

Autrement dit, on pouvait situer grosso modo un salaire minimum de 10 \$/ l'heure et 20 000 \$ par année un niveau de revenu permettant de sortir de la pauvreté.

Cela a donné le scénario du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ » que le Collectif a mis au débat dans le cadre de la consultation, et sur lequel les participantEs ont été appeléEs à discuter et à voter.

La démarche venait confronter les reculs du gouvernement et préciser le débat sur les questions de fond à aborder en direction de la prochaine génération de programmes sociaux et fiscaux. Ce scénario ne fixait pas un plafond, mais suggérait des cibles à garantir au minimum.

Un modèle de couverture publique

La démarche interpellait aussi les participantEs sur le modèle de couverture publique auquel ce scénario devrait être associé. Dégager correctement les cibles d'un nouveau pacte social et fiscal suppose en effet de regarder du côté de ce qu'on choisit de couvrir par des garanties de revenu et de services. Et il faut partir de la réalité telle qu'elle est vécue au Québec pour réfléchir une solution applicable au Québec. Les questions préalables que posait le Collectif dans le cadre de la démarche de consultation confrontaient la question de l'interdépendance citoyenne : « Sommes-nous prêtEs à nous risquer collectivement à jouer la coopération quand d'autres jouent la compétition? » (Trousse d'animation). Des protections sociales solides doivent s'appuyer sur notre commune humanité et réalité. Et des services universels doivent compléter les garanties de revenu.

Une des principales impasses des lois sur l'aide sociale depuis plusieurs années, c'est d'accorder les prestations d'aide sociale en fonction de l'aptitude présumée de la personne à travailler. On ne tient pas compte que le coût de la vie est le même pour touTEs. On néglige aussi l'égalité en droits. « Il n'y a pas deux sortes d'humains » a dit Richard Lavigne, président de la COPHAN [Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec], à l'automne 2004 en commission parlementaire pour protester contre la nouvelle loi sur l'aide sociale qui est venue renforcer énormément cette approche discriminatoire.

Le Collectif a donc proposé un modèle de couverture à valider en même temps qu'il a voulu recueillir les indications des participantEs sur leur compréhension de ce que signifie la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté.



VII – La méthode de consultation

Cette consultation sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté au Québec a rejoint près de 4000 personnes dans le cadre d'animations de groupe. Le Collectif a offert des formations de multiplicateurEs dans toutes les régions du Québec et il a fourni une trousse d'animation détaillée, composée de nombreux déclencheurs, de fiches thématiques et d'outils de réponse. Ces outils d'éducation populaire visaient à sensibiliser divers publics ainsi qu'à recueillir de l'information pour faire avancer la réflexion et le débat sur la question des protections sociales au Québec. Les participantEs écrivaient eux-mêmes leurs réponses ou bien les animateurEs compilaient les paroles du groupe dans l'un ou l'autre des 3 Outils de réponse (Outil 1, Outil 1 abrégé et Outil 2). La consultation se terminait par un vote sur un scénario de cibles à viser dans la voie d'un Québec sans pauvreté.

Avec qui?

Une grande variété de groupes et de regroupements ont répondu à l'appel. L'invitation a été diffusée parmi les organisations nationales membres du Collectif et d'autres groupes proches de son réseau, qui l'ont ensuite relayée à leurs membres. Des consultations ont eu lieu dans différentes régions du Québec où des organisations ont été disponibles pour prendre en charge la consultation – soit en l'animant de l'interne, soit en faisant appel à unE animateurE du Collectif. Deux animatrices du Collectif ont par ailleurs approché des organismes communautaires à travers la province pour leur offrir de participer à la démarche, ce qui a permis d'élargir le bassin des participantEs au-delà du réseau habituel des membres du Collectif.

Ces rencontres ont pris plusieurs allures. Elles ont réuni quelques personnes ou près d'une centaine. Le temps alloué aux animations a varié entre 1h et une journée. Elles ont rassemblé des personnes dans le cadre de regroupements nationaux, dans des groupes de base ou encore sur des bases régionales. Elles ont souvent permis un croisement de savoir entre des participantEs issuEs de différents organismes, milieux de travail et milieux socio-économiques. Les types d'animation ont également varié en fonction de la plus ou moins grande familiarité des participantEs avec la question des couvertures publiques au Québec. Aussi, a-t-il fallu beaucoup de flexibilité de la part des animateurEs pour mener cette consultation citoyenne d'une certaine complexité.

Les outils de réponse

La trousse d'animation proposait trois outils de réponse, un bulletin de vote et un guide proposant plusieurs déclencheurs de discussion, ainsi qu'une affiche du « pacte social et fiscal », afin de guider et d'enrichir l'animation. Les animateurEs ont choisi parmi ce vaste éventail les documents qui leur convenaient. (*Voir les outils de réponse et le bulletin de vote en annexe*.)

La consultation comportait trois blocs de questions faisant appel à différents types de savoirs et de réflexions. Le premier bloc était composé de questions ouvertes interpellant l'expérience des personnes sur la couverture des besoins et la pauvreté. En ce qui concerne les deuxième et troisième blocs, il s'agissait d'abord de familiariser les



participantEs au modèle de couverture publique et au scénario proposés par le Collectif, pour ensuite les mettre au débat.

Les groupes ont répondu à l'un ou l'autre des outils proposés, qui se présentaient sous la forme d'un questionnaire à remplir. Au moment de l'animation, les réponses aux questions ont été notées soit par chaque participantE ou par une personne en charge de faire la synthèse des réponses du groupe. L'Outil 1, l'outil standard, invitait les groupes à répondre à un ensemble de questions portant sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté pour une personne seule en 2005-2006 (questions 1 à 27). Les groupes qui disposaient de moins de temps pouvaient aussi remplir un Outil 1 abrégé, comportant uniquement les questions principales (1 à 4, 22 et 27). Un outil complémentaire, l'Outil 2, offrait la possibilité d'aller plus loin dans la réflexion sur certaines questions, notamment la situation des couples, des familles et la vie en milieu rural (questions 28 à 50). L'utilisation de cet Outil 2 est restée marginale. Les commentaires recueillis au sujet de la situation des couples, des familles et des régions, dans l'Outil 2 ou tout au long de l'Outil 1, nous donnent toutefois des indications qui ont été insérées tout au long du document.

La démarche se terminait sur un geste politique pour donner au Collectif des indications claires pour son action future. Les participantEs étaient invitéEs à prendre position en regard du scénario « 12000 \$/20000 \$/10 \$ », en votant sur chacun des montants de la proposition. Le vote était donné soit par des individus, soit par des organismes. Le bulletin de vote permettait aux participantEs d'ajouter des commentaires et plusieurs milliers de remarques au sujet des votes ont ainsi été compilées⁸.

Enfin, il était également possible aux participantEs de donner leur avis sur la démarche et d'ajouter des remarques tout au long des outils de réponse dans les cases prévues à cet effet, ou encore d'ajouter des pages de commentaires supplémentaires. Toutes les réponses aux questions, les commentaires, ainsi que les votes ont été compilés dans une base de données. Les réponses ont été conservées telles quelles, en respect de la parole des personnes.

Au total, **805 outils** ont été remplis, individuellement ou collectivement : 320 Outils 1, accompagnés de 38 Outils 2, ainsi que 485 Outils 1 abrégés. **3670 bulletins de vote** ont été remplis, dont 3449 votes de personnes, 191 votes formels d'organismes et 30 votes non identifiés.

Les sources de la présente analyse

Outre les informations contenues dans les 805 outils de réponse issus de la consultation et les 9 questionnaires pilotes remplis avant le lancement de cette démarche citoyenne en novembre 2005, le présent document a été écrit en faisant appel à la compétence de personnes qui ont participé à l'élaboration de cette démarche citoyenne, à l'expérience de quelques animateurEs de la consultation dans différentes régions du Québec et en nous appuyant sur une pré-analyse écrite par Robin Couture à l'été 2007.

Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec Page 38 sur 52

⁸ Aux fins de l'analyse, les remarques sur les bulletins de vote, en plus d'éclairer les votes eux-mêmes, ont été traitées avec les réponses du troisième bloc de questions et viennent illustrer les différents points de vues sur le scénario proposé.

VIII – Pour conclure... et poursuivre

«Un plaster, c'est un plaster. Ça décolle vite.» (Outil 604)

« Bravo pour tout ce travail de sensibilisation pour arriver à plus de respect et d'action pour les personnes démunies! » (Vote 397)

La très large majorité des personnes qui ont participé à la vaste consultation citoyenne « Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec » sont d'avis que pour permettre aux gens de vivre de façon décente au Québec et d'être des citoyenNEs à part entière, il faut un minimum qui est bien au-delà des protections sociales actuelles. Les personnes consultées adhèrent massivement au modèle de couverture publique et au scénario mis au débat. Le scénario du « 12 000 \$/20 000 \$/10 \$ » apparaît comme un minimum et on s'inquiète déjà de son éventuelle indexation. Au nom des droits et de la dignité des personnes, les répondantEs disent qu'il faut agir dès maintenant.

Un croisement de savoirs

On a vu qu'il n'est pas simple de mener une réflexion sur la couverture des besoins, vu les doutes entretenus au quotidien dans la société québécoise envers les bénéficiaires de l'aide sociale. Le sujet est d'autant plus délicat que lors de certaines animations, il a été montré que le salaire minimum à temps plein couvre à peine les besoins. À temps partiel, il ne l'assure certainement pas. Il y a donc un saut significatif à faire : une hausse de l'aide sociale et des autres protections de base pour qu'elles couvrent les besoins, une augmentation du salaire minimum pour qu'à plein temps il fasse sortir de la pauvreté.

Par cette consultation, plus de 4000 personnes se sont donné les moyens et le temps de réfléchir aux questions citoyennes que sont la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté au Québec. Les savoirs d'expérience de la consommation au bas de l'échelle et les savoirs sur les finances publiques venant de participantEs de divers horizons nous ont enrichiEs. La démarche établit la nécessité de consulter les personnes qui vivent en situation de pauvreté et d'aménager des espaces pour qu'existent de tels croisements de savoirs. Les participantEs à la consultation ont souligné à plusieurs reprises le désir d'entrer plus souvent en dialogue avec des entrepreneurEs et des gens du milieu des affaires.

Une question de droits

La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que l'idéal de l'être humain libre, « libéré de la crainte et de la misère », ne peut être réalisé que si des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques, sont créées. Au Québec, dans le préambule de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale on annonce que la pauvreté est une atteinte à cet idéal. « La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent constituer des contraintes pour la protection et le respect de la dignité humaine. » Malgré cela, aujourd'hui au Québec des personnes vivent dans cette crainte et cette misère, qui les empêchent de réaliser concrètement leurs droits humains et de s'épanouir.



La pauvreté est le déterminant majeur de la mauvaise santé physique et mentale, et la requête d'une garantie collective qui assure les frais élargis de santé a été fréquemment soulevée par les répondantEs. La pauvreté est aussi un empêchement à la mobilité, à la formation et au travail. Cet état de « survie » ne permet pas de réaliser ses droits et de prendre pleinement part à la société.

À travers cette consultation, ressort aussi l'importance de considérer les différents coûts de la vie selon les régions. Il y a une réalité propre aux milieux ruraux et aux petites localités, où les gens font face à des coûts de plus en plus grands au fur et à mesure que les services se démantèlent ou parce qu'ils sont inexistants : écoles, services de santé, transport en commun, commerces, institutions financières. Bien que le coût du logement soit souvent moins élevé en région, les frais importants du transport viennent gruger cet avantage économique. On parle de la nécessité que soient supportées les régions, notamment pour le transport en commun. Comment pallier les écarts de conditions de vie entre les personnes qui vivent dans les centres urbains et celles qui vivent dans les milieux ruraux et les petites localités? Le dépeuplement des régions, c'est aussi cela.

Des changements nécessaires

Ces résultats ont consolidé la détermination du Collectif d'obtenir des changements majeurs dans la société pour améliorer de façon significative les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et rendre possible la réalisation effective des droits. Il a lancé en novembre 2007 la campagne « MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté », pour recueillir l'appui de la population et des organisations à la mise en œuvre de ces changements. 9

Parce qu'il considère que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir, le Collectif identifie trois domaines où des actions s'imposent de la part de la société et de l'État :

- une hausse substantielle des protections publiques afin de couvrir les besoins essentiels des personnes;
- une hausse du salaire minimum afin que le travail permette à une personne de sortir de la pauvreté lorsqu'elle travaille à temps plein;
- une garantie de services publics dans les domaines essentiels pour rester à l'abri de la pauvreté et jouir collectivement d'une qualité de vie.

Un nouveau pacte social et fiscal se dessine ainsi, qui redéfinit les relations entre les citoyenNEs et avec l'État, en visant à agir dans la solidarité et la visée d'élimination de la pauvreté.

Il est entendu que ces changements sembleront à première vue coûter cher. En fait, c'est l'inaction qui a coûté cher aux personnes dont on a laissé les conditions de vie se détériorer depuis vingt ans. On a laissé la santé des gens écoper. Toute personne mise en déficit humain paie de sa personne. Ce déficit coûte à la société autrement, autant sinon plus, en soins de santé, en espérance de vie perdue, en potentiel humain gaspillé, en cohésion sociale perdue. Si cet emprunt fait sur la vie des personnes en pauvreté avait été



⁹ Pour plus d'informations sur la campagne, consulter le site du Collectif <u>www.pauvrete.qc.ca</u>. La pétition et des outils explicatifs de la campagne sont disponibles en versions électronique et imprimée.

fait plutôt dans les marchés financiers et qu'il fallait en calculer maintenant le remboursement capital et intérêt depuis vingt ans, de combien de milliards et de Fonds des générations parlerait-on? La vie des gens est-elle moins importante?

L'autre question est de savoir si ça ne risque pas de coûter plus cher de ne pas le faire. Les répondantEs à la consultation le mettent bien en évidence. Ce sont autant de coûts reportés par en avant, et sur le dos des personnes en situation de pauvreté. Oserons-nous offrir à touTEs les conditions pour que chacunE ait la qualité de vie à laquelle notre société donne droit, l'espoir de réaliser ses rêves et ses objectifs?

IX - Annexes

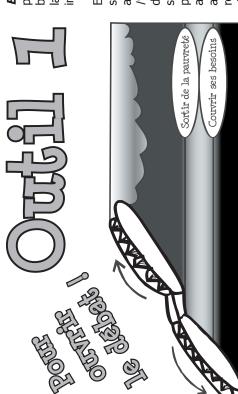
Les pages suivantes reproduisent les trois outils de réponse qui ont été utilisés durant les animations ainsi que le bulletin de vote. On trouvera successivement :

L'Outil 1 (Démarche de base, 4 pages)

L'Outil 1 abrégé (2 pages)

L'Outil 2 (Complément à l'Outil 1, 2 pages)

Le Bulletin de vote



Bonjour ! ChacunE de nous agit avec ses proches pour s'en sortir. Cela peut toutefois devenir beaucoup plus difficile, voire impossible, quand la société fabrique en même temps des inégalités insurmontables.

En décembre 2002, suite à une action citoyenne soutenue, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette loi parle de couverture des besoins. Elle engage la société québécoise et son gouvernement à tendre vers un Québec sans pauvreté. Pourtant la situation des plus pauvres a continué d'empirer en raison de décisions qui augmentent les écarts entre nous au lieu de les réduire. Ce n'est pas une fatalité! Il y a moyen d'agir! Commençons par nous en parler!

Sommes-nous prêtEs à nous libérer collectivement du besoin et de la pauvreté? Sommes-nous prêtEs à nous donner des protections sociales pour le garantir? Sommes-nous prêtEs à investir ce qu'il faut pour assurer ces protections? Et tout d'abord, qu'est-ce que couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté? Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous invite à contribuer à ouvrir ce débat au Québec en participant à la présente démarche. Trois séries de questions vous sont posées. Ce sont des questions ouvertes, destinées à nous aider à aborder la question de front et à dresser

un portrait collectif de nos visions et aspirations. À vous de répondre pour qu'ensuite, ensemble, nous puissions faire un pas.

Consignes: 1. Veuillez répondre sur ce formulaire. Vous pouvez ajouter des pages si nécessaire en indiquant les numéros des questions auxquelles vous référez. Ou encore utilisez le fichier word disponible sur Internet au www.pauvrete.qc.ca.

- 2. Toutes les réponses reçues avant le 30 juin 2006 seront compilées. Cette compilation servira ensuite de base à une action citoyenne visant à engager le gouvernement à faire les prochains pas vers des protections sociales qui couvrent les besoins et font sortir de la pauvreté.
- 3. Pour démarrer et alimenter la réflexion, plusieurs déclencheurs et outils vous sont proposés dans un guide et une trousse d'animation. Toute l'information est aussi sur le site Internet du Collectif.

Identification des répondantEs

Personne contact :	
Organisme :	
Adresse :	
Ville:	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel:	

Vous pouvez joindre sur une feuille séparée la liste des noms des participantEs.

Nombre de personnes qui ont participé à la démarche :

B. D'abord partir de la réalité

Couvrir ses besoins au Québec, ça veut dire quoi ?

Sortir de la pauvreté au Québec, ça veut dire quoi ?

La différence entre les deux, c'est quoi ?



8. Le modèle de couverture publique à rechercher

En tenant compte du niveau de vie au Québec, de notre capacité collective de payer, ainsi que

des impacts divers sur l'économie et le fonctionnement de la société, que pensez-vous du

modèle mis au débat sur cette page par le Collectif pour assurer une couverture publique

correcte des besoins au Québec ? (Voir ci-dessous.)

des vingt protection découvert et en déficit humain dans dernières besoins a minimale, qui est fournie par l'aide la société québécoise. Ses besoins essentiels ne sont pas couverts. Il faut années, la Avec une prestation de base de 537 \$ comme seul revenu mensuel, une dépasser le mur des préjugés et penser le genre de couverture qu'on voudrait sociale, est notamment insuffisante. nécessairement pour soi comme pour les autres. constamment rétréci. La couverture publique des personne

5. Les liens à 1 les besoins, faire entre

Comment les voyez-vous? les droits.

'a dignité et

besoins à couvrir. 6. Liste des

une garantie de revenu.

7. Couvert par

une garantie de services. 8. Couvert par

questions 5 à 21. Après avoir identifié les besoins à couvrir dans la colonne 6, indiquer ce qui

À vous maintenant de commenter et détailler ce modèle de couverture en répondant aux

Couverture publique

doit être couvert par une garantie de revenu (colonne 7) ou/et par un service (colonne 8) en

cochant la ou les cases appropriées; précisez le «comment» si nécessaire et, pour la

colonne 7, le montant requis par mois.

		En plus, la gar devrait	En plus, la garantie de revenu devrait inclure :	Le modèle de couverture publique mis au débat
10. Commentaire.	9. Oui Non	La possibilité d'éviter le zéro de liquidité dans un mois et de réal de l' épargne .	La possibilité d'éviter le zéro de liquidité dans un mois et de réaliser de l' épargne .	
12. Commentaire.	11.	Un montant non associé à un beso spécifique et destiné à couvrir des imprévus.	Un montant non associé à un besoin spécifique et destiné à couvrir des imprévus .	Garantie de Garantie de revenus services
14. Commentaire.	13. Oui Non	Un montant non associé à un besoin spécifique et destiné à «la part de rêve», un besoin essentiel lié à la dimension individuée de chaque pers	n montant non associé à un ssoin spécifique et destiné à a part de rêve» , un besoin sentiel lié à la dimension individuée de chaque personne.	Besoins couverts à tel niveau à tel niveau † Épargne par tels types † Imprévus de services † Part de rêve
15. Indiquer quoi.		Autre chose ?		Compensation pour des limitations fonctionnelles
		Total nécessaire	16. \$/mois	
		pour une personne :	17. \$/année	
		En plus, la cou	En plus, la couverture publique devrait inclure	devrait inclure :
19. Quoi couvrir et comment ? ▲◆	18. ● Oui ● Non	Une modalité de couverture de b e	Une modalité de couverture de besoins spéciaux ou ponctuels. •	onctuels.
21. Quoi compenser et comment ? ←◆	20.	Une modalité de compensation po	Une modalité de compensation pour les limitations fonctionnelles. •	nctionnelles.

Un scenario à discuter : 12 000 \$/20 000 \$/10 \$

Pour couvrir les besoins et vraiment tendre vers un Québec sans pauvreté, quelles cibles devrions-nous adopter au Québec pour les protections publiques à assurer à toute personne?

Admettons que les différents programmes d'aide financière, dont l'aide sociale, devraient garantir la couverture des besoins essentiels. Tout en étant porteurs de graves discriminations, aucun des barèmes de l'aide sociale (la protection minimale actuelle), soit 6444 \$ sans contraintes à l'emploi (a), 7812 \$ avec contraintes temporaires (b), 9516 \$ avec contraintes sévères à l'emploi (c), ne permet cette couverture à l'automne 2005. Alors en tenant compte des moyens de l'emploi (c), ne permet cette couverture à l'automne 2005. Alors en tenant compte des moyens de l'emploi (c) ne permet cette couverture à l'automne 2005. Alors en tenant compte des moyens de l'emploi (c) ne permet cette couverture à l'automne 2005. la société québécoise, quel montant devrait être visé pour la couverture des besoins essentiels ?

Admettons qu'un salaire minimum à temps plein devrait permettre de sortir de la pauvreté. À 7,60 \$ de l'heure (d), le salaire minimum actuel ne permet certainement pas de le faire. Alors quels montants devraient être visés pour la sortie de la pauvreté et pour un salaire minimum

Le Collectif vous demande votre avis sur ce scenario:

- 12 000 \$ par année pour couvrir les besoins essentiels,
 20 000 \$ par année pour sortir de la pauvreté,
- 10 \$ l'heure pour un salaire minimum qui sorte de la pauvreté

Qu'en pensez-vous?

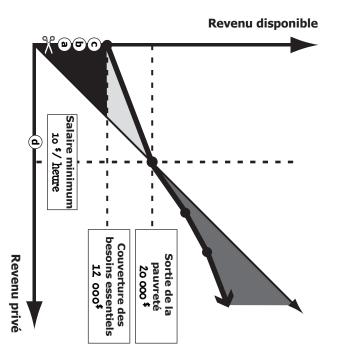
23. Les pour.

24. Les contre

A quoi faut-il faire attention?

25.

26. Quel serait l'impact pour la société d'un tel scénario?



 $27 \, \cdot \,$ Remarques générales sur la démarche

en remplissant le bulletin de vote que vous trouvez dans la Vous pouvez maintenant confirmer votre position trousse d'animation ou sur le site Internet du Collectif.



 Si votre discussion a fait surgir des idées qui peuvent être mises dans quelques mois avec les résultats et des projets pour la suite. Merci d'avoir participé à cette démarche. Nous vous reviendrons

 Si vous voulez accompagner ce formulaire de commentaires supplémentaires, libre à vous !

A retourner dès que possible et au plus tard le 30 juin 2006



Collectif pour un Québec sans pauvreté

Téléphone: 418-525-0040. Télécopieur: 418-525-0740 165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9

www.pauvrete.qc.ca

Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

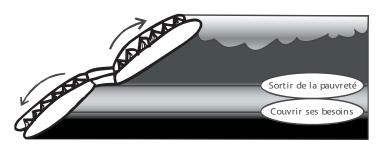
Outil I Abrégé

Consignes : 1. Veuillez répondre sur ce formulaire. Vous pouvez ajouter des pages si nécessaire en indiquant le numéro de la question auquel vous référez. Un fichier word à remplir sera aussi disponible sur le site Internet du Collectif au www.pauvrete.qc.ca.

- 2. Toutes les réponses reçues avant le 30 juin 2006 seront compilées. Cette compilation servira ensuite de base à une action citoyenne visant à engager le gouvernement à faire les prochains pas vers des protections sociales qui couvrent les besoins et font sortir de la pauvreté.
- 3. Pour démarrer et alimenter la réflexion, plusieurs déclencheurs et outils vous sont proposés dans un guide et une trousse d'animation. Toute l'information est également sur le site Internet du Collectif.

Pour répondre seulement aux questions 1, 2, 3, 4, 22 et 27.

Bonjour! Cet outil de réponse abrégé vous permet de participer à la démarche «Couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté au Québec» en ne répondant qu'aux questions principales de la démarche de base, soit les questions 1, 2, 3, 4, 22 et 27. Toute l'information nécessaire pour présenter la démarche et répondre à ces questions est donnée dans un guide d'animation qu'on trouve dans la trousse d'animation de la démarche de même que sur le site Internet du Collectif. Et maintenant, à vous de répondre pour qu'ensuite, ensemble, nous puissions faire un pas.



Identification des répondantEs

Personne contact :	
	Code postal :
Téléphone :	
Courriel :	
Nombre de personnes qui ont partic	ipé à la démarche :
Vous pouvez joindre sur une feuille s	éparée la liste des noms des participantEs.

A. D'abord partir de la réalité

1.	Couvrir ses besoins au Québec, ça veut dire quoi ?
2.	Sortir de la pauvreté au Québec, ça veut dire quoi ?
3.	La différence entre les deux, c'est quoi ?

B.

Le modèle de couverture publique à rechercher

Pour couvrir correctement les besoins au Québec, le Collectif pour un Québec sans pauvreté propose le modèle de couverture suivant.

- Il faut à la fois garantir des revenus et des services.
- Dans l'ensemble des besoins qui correspondent à la réalité québécoise, il faut choisir une base qu'on va couvrir publiquement au nom de la dignité et des droits.
- Dans la garantie de revenu, il faut ajouter aux besoins de base, à couvrir, la possibilité de réaliser de l'épargne, de faire face à des imprévus, d'avoir accès à un montant destiné à la «part de rêve», i.e. une dimension d'essentiel qui varie selon chaque personne.
- Pour bien établir la garantie de revenu, il faut par ailleurs déterminer quels services on va aussi garantir.
- En plus, la couverture publique devrait inclure, à la fois par des revenus et des services, une modalité de couverture de besoins spéciaux ou ponctuels et une modalité de compensation pour les limitations fonctionnelles.



En tenant compte du niveau de vie au Québec, de notre capacité collective de payer, ainsi que des impacts divers sur l'économie et le fonctionnement de la société, que pensez-vous du modèle mis au débat par le Collectif pour assurer une couverture publique correcte des besoins au Québec ?

C.

Un scenario à discuter: 12 000 \$/20 000 \$/10 \$

Pour garantir à toute personne un revenu qui couvre ses besoins essentiels et mieux, un revenu annuel qui lui permette de sortir de la pauvreté, quelles cibles devrions-nous adopter au Québec comme seuils à garantir ?

Le Collectif vous demande votre avis sur ce scenario:

- 12 000 \$ par année pour couvrir les besoins essentiels,
- 20 000 \$ par année pour sortir de la pauvreté,
- 10 \$ l'heure pour un salaire minimum qui sorte de la pauvreté.

22 Qu'en pensez-vous ?

17. Remarques générales sur la démarche

Vous pouvez maintenant confirmer votre position en remplissant le bulletin de vote que vous trouvez dans la trousse d'animation ou sur le site Internet du Collectif.

Merci d'avoir participé à cette démarche. Nous vous reviendrons dans quelques mois avec les résultats et des projets pour la suite.

- Si votre discussion a fait surgir des idées qui peuvent être mises en action dès maintenant, à vous d'agir.
- Si vous voulez accompagner ce formulaire de commentaires supplémentaires, libre à vous !

À retourner dès que possible et au plus tard le 30 juin 2006.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9. Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740. Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

compléments à l'Outil 1

des besoins et la sortie de la pauvreté, vous pouvez utiliser le présent outil. Il vient circonstancier la question selon un certain nombre de dimensions.

Bonjour! En complément à un Outil 1 qui ouvre un débat sur la couverture

Identification des répondantEs

Personne contact :		
Organisme :		
Adresse :		
Ville :		
Téléphone :	Télécopieur :	
Courriel :		
Nombre de personnes qui ont p		

Vous pouvez joindre sur une feuille séparée la liste des noms des participantEs.

Consignes: • Veuillez répondre sur ce formulaire. Vous pouvez ajouter des pages si nécessaire en indiquant le numéro de la question auquel vous référez. Un fichier word à remplir Consignes: • est aussi disponible sur le site Internet du Collectif au www.pauvrete.gc.ca.

- Toutes les réponses reçues avant le 30 juin 2006 seront compilées. Cette compilation servira ensuite de base à une action citoyenne visant à engager le gouvernement à faire les prochains pas vers des protections sociales qui couvrent les besoins et font sortir de la pauvreté.
- Pour démarrer et alimenter la réflexion, plusieurs déclencheurs et outils vous sont proposés dans un guide et une trousse d'animation. Toute l'information est également sur le site Internet du Collectif.

Des	personnes	s aux	familles

- 31. Couvrir ses besoins au Québec, quand on est une famille, ça veut dire quoi?
- 32. Sortir de la pauvreté au Québec, quand on est une famille, ça veut dire quoi?
- 33. La différence avec la situation d'une personne seule, c'est quoi ?

Complements au bloc B

En tenant compte des montants que vous avez inscrits en réponse aux questions 7 à 15 de l'Outil 1, une couverture publique qui couvrirait correctement ces besoins devrait assurer quel niveau de revenu pour les types de ménages suivants?

Type de ménage	Par mois	Par année
Une personne	34.	35.
Deux adultes	36.	37.
UnE adulte et unE enfant	38.	39.
Deux adultes et deux enfants	40.	41.

La question des différences régionales

La couverture publique devrait-elle varier selon les régions et les territoires ?

43. Commentaire.

La question des besoins de court, moyen et long terme

Le livre vert de 1996 sur la sécurité du revenu séparait les besoins en besoins de court terme (alimentation, logement, entretien ménager, soins personnes, communications), moyen terme (habillement) et long terme (ameublement, transport, loisirs). Cette séparation est-elle pertinente ?

Oui Non

44.

45. Pourquoi?

Complément au bloc C.

46. Le Collectif estime qu'il faudrait entre 1,5 G\$ et 3 G\$ par année pour assurer que les besoins de tout le monde soient couverts au Québec à un niveau minimal de 12 000 \$ pour une personne seule. Que pensez-vous de cette évaluation ?

Remarques générales

47. Quel message devrait se dégager de notre façon de couvrir les besoins essentiels au Québec?

48. Quelle revendication le Collectif devrait-il avoir suite au présent processus ?

49. Indiquer ici toute parole, remarque, référence qui ne trouve place dans aucune case de l'Outil 1 et 2 et que vous aimeriez transmettre au Collectif suite à votre expérience de ce processus.

50. Indiquer ici toute suggestion sur les suites à donner à ce processus.

Et voilà. Merci d'avoir participé à cette démarche. Nous vous reviendrons dans quelques mois avec les résultats et des projets pour la suite.

- Si votre discussion a fait surgir des idées qui peuvent être mises en action dès maintenant, à vous d'agir.
- Si vous voulez accompagner ce formulaire de commentaires supplémentaires, libre à vous!

À retourner dès que possible et au plus tard le 30 juin 2006.

Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9. Téléphone: 418-525-0040. Télécopieur: 418-525-0740. Courriel: collectif@pauvrete.gc.ca

www.pauvrete.qc.ca



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous propose de vous prononcer sur le scénario suivant en prenant l'année 2006 comme année de référence. Ce scénario prend comme repère que la sécurité du revenu, dont l'aide sociale, devrait couvrir les besoins essentiels et qu'un salaire minimum à temps plein devrait faire sortir de la pauvreté. Une trousse d'animation, disponible au Collectif et sur son site Internet, vous offre des outils pour participer à cette démarche et vous aider à vous positionner.

Êtes-vous d'accord pour demander au gouvernement du Québec d'adopter au minimum les cibles suivantes dans les protections publiques à assurer à une personne ?		
Oui	Non	? a assurer à une personne ?
		12 000 \$ pour la couverture des besoins essentiels.
		20 000 \$ pour la sortie de la pauvreté.
Para		10 \$ l'heure pour le salaire minimum.
Remar	ques :	

Cochez et remplissez la colonne A <u>ou</u> la colonne	B selon le cas.
Vote d'une personne (Position en tant qu'individuE)	Vote d'un organisme (Décision officielle de l'organisme)
Nom:	Nom de l'organisme :
Adresse complète incluant la ville et le code postal :	Adresse complète incluant la ville et le code postal :
Téléphone :	Téléphone : Télécopieur :
Courriel:	Courriel:
	Nom de la personne contact :

Vos réponses, reçues avant le 30 juin 2006, seront compilées et les résultats viendront alimenter l'action du Collectif pour amener le gouvernement du Québec à faire le prochain pas.

Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9. Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740. Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est à la fois un mouvement et un espace citoyen qui vise à générer de façon pluraliste et non partisane, avec les personnes en situation de pauvreté et toute personne ou organisation qui veut y contribuer, les conditions nécessaires pour établir les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté.

Il regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans presque toutes les régions du Québec. Son réseau d'appui se répartit parmi plusieurs secteurs de la société civile.

Le Collectif est à l'origine, par sa propre proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté et par la mobilisation citoyenne qui l'a accompagnée, du débat public et des ouvertures politiques qui ont conduit à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002.

Organisations nationales membres:

Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AOOCI) • ATD Quart-Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) • Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) • Groupe Solidarité Justice • Ligue des droits et libertés • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec • Regroupement des Auberges du coeur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et des intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (ROIIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).



Collectif pour un Québec sans pauvreté 165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740